

2016

L'ANNÉE DE LA FUSION

RAPPORT ANNUEL

*Accompagner les plus fragiles
Construire une société inclusive
Être employeurs différemment*

nexem
employeurs, différemment



Sommaire

04- NEXEM EN BREF

05- NOS 4 MISSIONS NOS 5 SECTEURS

06- LES ADHÉRENTS NEXEM EN 2017

08- REGARDS CROISÉS : 2016, LA GENÈSE DE NEXEM

10- 2016, ANNÉE DE TRANSITION, ANNÉE DE CRÉATION

12- Nexem, une naissance en 4 actes

14- Un processus de fusion collaboratif

15- Une démarche politique et institutionnelle, conclue par le lancement de Nexem

18- Une démarche opérationnelle en 9 chantiers

20- L'association de préfiguration déjà en action

21- Le dialogue social en première ligne

26- Une vie régionale commune Fegapei-Syneas

28- Des actions de représentation politique au niveau national et européen

30- Un service aux adhérents déjà prioritaire

32- Une offre Nexem en construction : retour sur l'enquête menée auprès des adhérents

34- Fegapei-Syneas : une continuité d'activité

35- L'accompagnement des adhérents de la Fegapei en 2016

40- L'accompagnement des adhérents du Syneas en 2016

44- Une expertise sectorielle au sein du Syneas à travers les commissions Handicap, Personne âgée, Protection de l'enfance et Inclusion

46- Un engagement de la Fegapei en faveur de l'innovation sociale

50- Les actions de lobbying de la Fegapei et du Syneas

52- Les structures partenaires de la Fegapei : Firah, Handéo, Handéco

54- NEXEM, UNE AUTRE FAÇON D'INCARNER LA FONCTION EMPLOYEUR

56- Le projet politique de Nexem au service d'une société inclusive

58- L'offre de services de Nexem de A à Z

62- Un réseau national, régional et européen en lien avec les pouvoirs publics

64- L'organisation de Nexem Les équipes et la gouvernance

66- ANNEXES

67- Résultats des votes des AGE du 12 juillet 2016

68- Les lieux de négociation et les instances associées

70- Les commissions RH et Sociale et les groupes de travail

74- Les commissions sectorielles

76- Liste des acronymes

Remerciements • Nous tenons à remercier chaleureusement pour leur participation au reportage photos réalisé par Amélie Benoist les établissements suivants : l'EHPAD du Bon air à Marles-les-Mines, la MECS de l'Artois à Salliy-La-Bourse, le CHRS pour femmes à Béthune, l'IME Moulin Vert - Berthier à Paris, la MAS La Fontaine à Châtillon, l'ESAT et le CITL Les Robinsons au Plessis-Robinson. Merci également aux équipes de la Fondation des Amis de l'atelier et de l'association La Vie active pour nous avoir aidés à organiser ce reportage.

Crédit photos • Tous droits réservés Nexem, Brigitte Baudesson, Amélie Benoist, Estelle Poulalion, Gribouillenet, Fotolia, Thinkstock
Design LUCIOLE • mai 2017

Nexem en bref

DEPUIS
LE 1^{er}
JANVIER
2017

LA NOUVELLE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

D'EMPLOYEURS DU SECTEUR
SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL
& SANITAIRE
À BUT NON LUCRATIF

NÉE DE LA
FUSION DE
LA **FEGAPEI**¹
& DU **SYNEAS**²

10 000
ÉTABLISSEMENTS
& SERVICES ADHÉRENTS

300 000
SALARIÉS AU SERVICE DES
PERSONNES FRAGILES

16
DÉLÉGATIONS
RÉGIONALES

NEXEM NÉGOCIE

- au niveau de trois champs conventionnels, les conventions collectives du 15 mars 1966 et du 1^{er} mars 1979 et les accords CHRS³;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif;
- au niveau multiprofessionnel, via l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

¹ Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et des personnes fragiles.

² Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale.

³ Accords collectifs de travail applicables dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes.

Nos 4 missions

1 MODERNISER LE DIALOGUE SOCIAL

En œuvrant en faveur d'un nouvel environnement conventionnel et en contribuant à structurer la branche professionnelle du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif.

2 AGIR SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Que ce soit au niveau local, national ou européen, Nexem fait le choix d'être acteur et moteur de son secteur en représentant ses adhérents dans les différents lieux de décisions publiques.

3 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

Nexem les accompagne sur toutes leurs problématiques (droit social, ressources humaines, gestion, systèmes d'information...) et adapte son offre à leurs besoins.

4 ANTICIPER L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

En se dotant d'une activité de veille et de prospective, Nexem se donne les moyens d'être à l'écoute des innovations et des évolutions structurantes du secteur.

Nos 5 secteurs



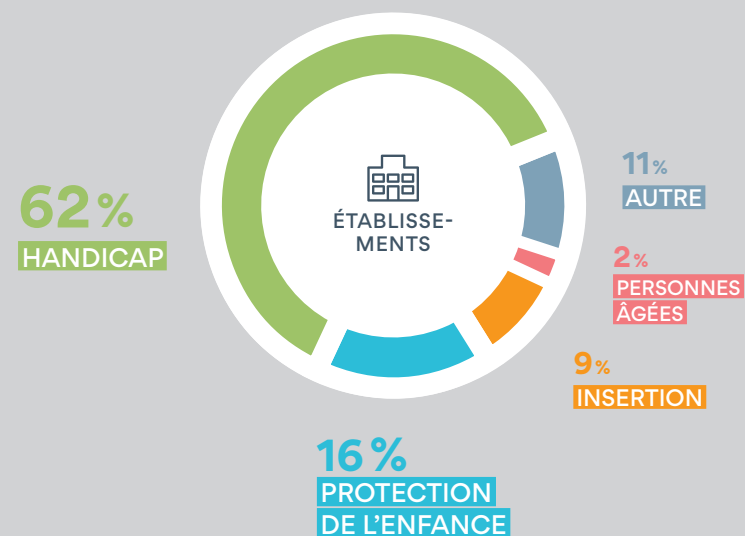
Les adhérents Nexem

EN 2017

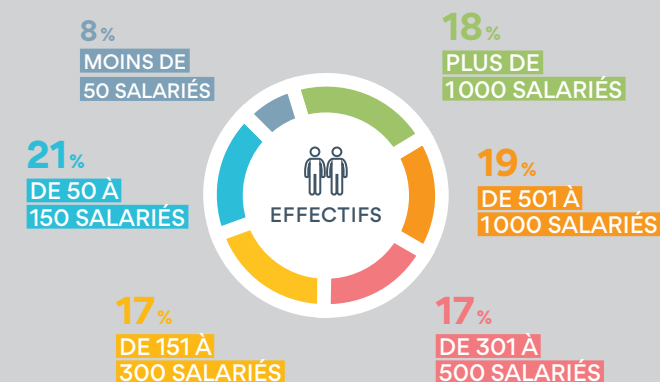
RÉPARTITION PAR CONVENTION COLLECTIVE



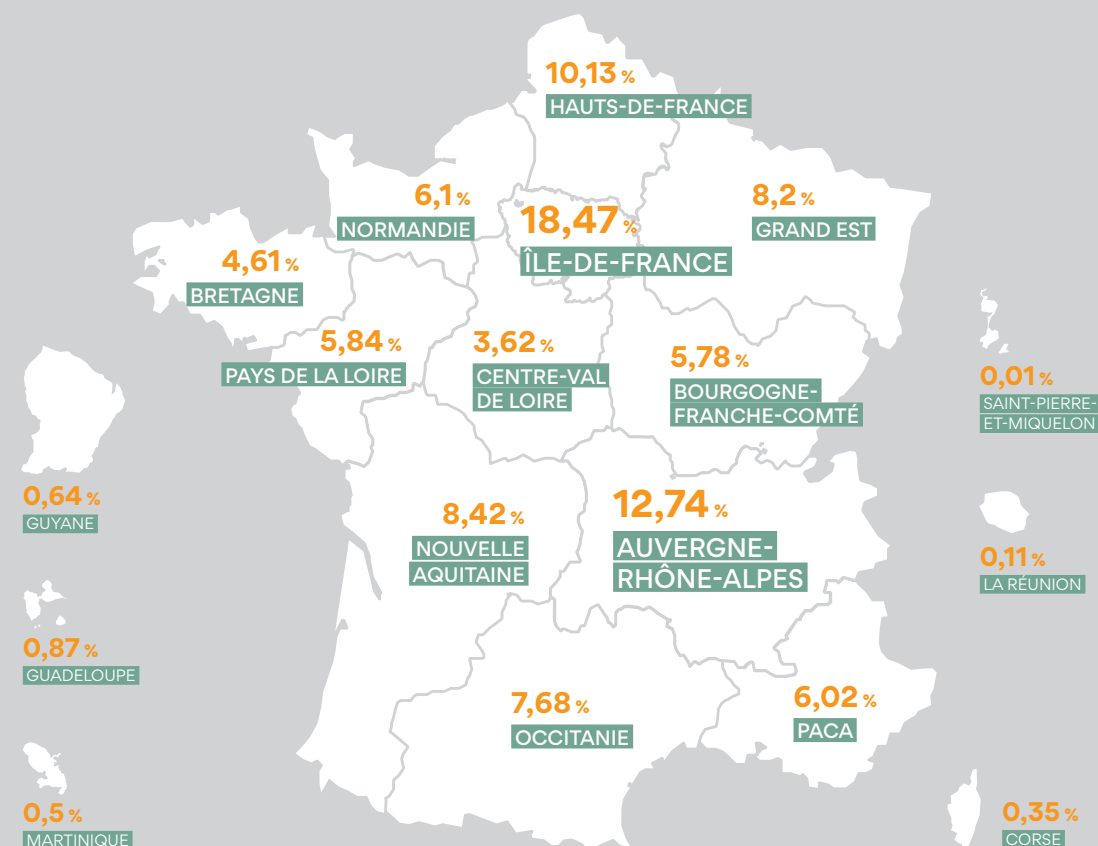
RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION PAR TAILLE D'ASSOCIATION



RÉPARTITION PAR RÉGION



➔ Découvrez une présentation en images de l'organisation sur la chaîne YouTube de Nexem.



GUY HAGÈGE
Président de Nexem



STÉPHANE RACZ
Directeur général de Nexem

Regards croisés

2016 la gémèse de Nexem

1

NEXEM, C'EST D'ABORD UNE HISTOIRE D'HOMMES ?

GH : Je dirais plutôt « Nexem, c'est aussi une histoire d'hommes ». Tout a effectivement commencé par une rencontre, à l'été 2015, entre le Syneas et la Fegapei, avec le constat partagé d'un monde en mutation et une conviction, celle que notre secteur n'était pas prêt à affronter ces changements. Est née l'idée d'un projet qui pourrait entraîner notre secteur dans la modernité et l'inscrire dans l'avenir. Nexem c'est donc une vision portée par deux organisations qui partageaient bien plus qu'un cadre conventionnel commun.

SR : De cette vision est né un projet politique porté par les conseils d'administration des deux entités, qui s'est transformé en projet opérationnel, voté en juillet 2016 par nos assemblées générales.

SR : Oui, d'autant que nous avons souhaité un processus de fusion collaboratif, qui a occupé pendant de longs mois toutes les équipes de la Fegapei et du Syneas : représentants politiques, délégations régionales, collaborateurs et adhérents.

GH : Nous avons aussi, dès la fin de l'année 2015, délégué à la nouvelle OPE le dialogue social et la vie régionale. Nous avons donc pu en son nom – provisoire – mener dès 2016 un certain nombre d'actions, tout en assurant la continuité de l'activité de la Fegapei et du Syneas.

« EMPLOYEURS, DIFFÉREMMENT » : VOTRE SIGNATURE DE MARQUE SONNE COMME UNE DÉCLARATION. C'EN EST-UNE ?

3

GH : En tout cas, c'est un état de fait et une ambition partagée avec nos adhérents. Nous sommes employeurs, mais au service exclusif d'un projet social et collectif, celui d'accompagner les personnes fragiles, au sein d'une société plus inclusive et accueillante.

SR : Cette singularité, nous devons la porter auprès des pouvoirs publics, qui doivent voir en Nexem un acteur qui interpelle et propose. Et la faire connaître dans un espace public où ont lieu des débats qui nous concernent, comme la remise en cause du modèle social français, l'ubérisation de la société, l'apport des nouvelles technologies dans l'accompagnement des plus fragiles... Nous avons commencé à initier ce type de démarches en 2016, avec de nombreux rendez-vous politiques tant au niveau territorial, national qu'europpéen, et allons poursuivre nos actions en ce sens dans les années qui viennent.

2

UN PEU PLUS D'UN AN POUR RÉUSSIR UNE FUSION : UN CHALLENGE CETTE ANNÉE 2016 ?

GH : La nouvelle organisation professionnelle d'employeurs (OPE) a été créée dès la fin de l'année 2015, pour être éligible à la représentativité patronale. Mais le processus institutionnel de la fusion se poursuivant jusqu'à l'été 2016, il a fallu faire coexister durant l'année la Fegapei, le Syneas et la nouvelle organisation sous sa forme préfiguratrice. Cela fut loin d'être simple et ça n'a parfois pas dû être très lisible vu de l'extérieur. Dire que 2016 a été une année tranquille serait donc quelque peu... mensonger.



2016

ANNÉE DE TRANSITION

Année de création

2016 a vu coexister trois entités :
la Fegapei, le Syneas et l'association Fegapei-Syneas, forme préfiguratrice de la nouvelle organisation professionnelle d'employeurs créée fin 2015 et qui allait devenir Nexem. Une année complexe, mais pendant laquelle la continuité d'activité a été assurée et une nouvelle dynamique insufflée par le processus de fusion, qui s'est achevé par le lancement de Nexem en décembre.

Sommaire

- 12-** NEXEM UNE NAISSANCE EN 4 ACTES
 - 14-** UN PROCESSUS DE FUSION COLLABORATIF
 - 20-** L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DÉJÀ EN ACTION
 - 34-** FEGAPEI ET SYNEAS : UNE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ
-

1
26 NOVEMBRE 2015

Création de la nouvelle organisation professionnelle d'employeurs (OPE), dénommée provisoirement « Association de préfiguration Fegapei-Syneas ».

L'association se voit déléguer dès sa création le **dialogue social** et l'animation de la **vie régionale**.

4
1^{er} JANVIER 2017

La Fegapei et le Syneas disparaissent au profit de Nexem.

Nex em

UNE NAI SSANCE

EN 4 ACTES

2
12 JUILLET 2016

Vote par les assemblées générales extraordinaires de la Fegapei et du Syneas de la **dissolution des deux entités en faveur de la nouvelle OPE**, avec comme date d'effet le 1^{er} janvier 2017.

3
14 & 15 DÉCEMBRE 2016

Lancement de Nexem à l'occasion d'une soirée au Musée d'Art moderne de Paris et d'une journée prospective à la Cité internationale universitaire de Paris.

Un processus de fusion *collaboratif*

Une démarche politique et institutionnelle

Conclue par le lancement de Nexem

Le processus de fusion a été marqué par plusieurs étapes institutionnelles, qui ont confirmé l'adhésion à la démarche des adhérents de la Fegapei et du Syneas. Ce processus s'est achevé par un lancement officiel de Nexem en deux temps, les 14 et 15 décembre 2016. À cette occasion, Nexem a souhaité rassembler autour d'un moment convivial, mais également inciter à une réflexion résolument prospective.

La fusion plébiscitée

Le 26 novembre 2015, lors de leur assemblée générale (AG) respective, les adhérents de la Fegapei et du Syneas ont voté très largement en faveur de la création juridique (à 93,15 % pour la Fegapei et à 98,97 % pour le Syneas), sous une forme associative, de la nouvelle organisation professionnelle d'employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif, dénommée provisoirement « Association de préfiguration pour la fusion de la Fegapei et du Syneas ». Celle-ci, qui s'est vue déléguer le dialogue social et la vie régionale des deux organisations, a néanmoins coexisté avec la Fegapei et le Syneas pendant toute l'année 2016.

Le 12 juillet 2016, les adhérents de la Fegapei et du Syneas, réunis en AG extraordinaires, se sont prononcés encore une fois très majoritairement en faveur de la dissolution des deux entités au profit de la nouvelle organisation professionnelle avec comme date d'effet le 1^{er} janvier 2017.



Retrouvez les résultats détaillés des votes des assemblées générales extraordinaires en annexe p. 67.

+ de 99 %

des adhérents de la Fegapei et du Syneas ont approuvé la fusion entre leur organisation respective et l'association Fegapei-Syneas, le 12 juillet 2016.





La soirée de lancement de Nexem au musée d'Art moderne de Paris.

Le lancement officiel de Nexem

À l'occasion de la première rétrospective en France consacrée au travail du peintre Bernard Buffet, Nexem a souhaité convier délégués régionaux, partenaires, décideurs publics et institutionnels à une soirée le 14 décembre 2016, au Musée d'Art moderne de Paris, en présence de Martine Pinville, secrétaire d'État auprès

“ Objectif : imaginer la fonction des employeurs associatifs demain. ”

du ministre de l'Économie et des Finances, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire. La journée du 15 décembre, intitulée « Employeurs différemment : cap sur 2025 » et animée par Thierry Guerrier, s'est voulue résolument prospective.

Un panel d'économistes, d'essayistes, d'entrepreneurs et de responsables politiques et associatifs (Philippe Askenazy, Jacques Attali, Yannick Blanc, Nicolas Bouzou, Elie Cohen, Diana Filippova...) se sont attachés à discerner les grandes mutations à l'œuvre dans notre écosystème et leurs impacts sur le secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif. Objectif : imaginer la fonction des employeurs associatifs demain.



Visionnez les vidéos des différentes interventions de la journée du 15 décembre sur la chaîne Youtube de Nexem.



Jacques Attali interviewé par Thierry Guerrier lors de la journée prospective du 15 décembre.

— Focus —

UNE GOUVERNANCE DE TRANSITION POUR LA NOUVELLE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

En 2016, la présidence de l'association de préfiguration Fegapei-Syneas a été assurée par le président de la Fegapei, Guy Hagège et la direction générale par le directeur général du Syneas, Stéphane Racz. Un comité exécutif, composé de quatre administrateurs, du directeur général et du président de chacune des deux organisations en a assuré la gouvernance tout au long de cette année 2016.

Lors de l'AG du 12 juillet 2016, les adhérents de la Fegapei et du Syneas ont approuvé les statuts de Nexem, avec pour date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Ces statuts prévoient la mise en place de la gouvernance définitive de Nexem en deux temps :

1 UNE GOUVERNANCE TRANSITOIRE

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, avec un conseil d'administration de 40 membres issus, à parts égales, de la Fegapei et du Syneas. Les premiers administrateurs de Nexem ont ainsi été désignés en fin d'année 2016 par le conseil d'administration de chacune des deux organisations sur proposition de son président.

2 UNE GOUVERNANCE DÉFINITIVE

Avec 31 administrateurs, dont 24 membres élus lors de l'AG qui se tiendra début 2019, 3 administrateurs élus par les représentants régionaux et jusqu'à 4 qui pourront être cooptés pour assurer une représentation de diverses sensibilités ou secteurs d'activité.

Une démarche opérationnelle en 9 chantiers

La fusion impacte toutes les composantes d'une organisation. Afin de se donner les moyens d'atteindre leur objectif, la Fegapei et le Syneas ont mobilisé leurs équipes en interne autour de différents chantiers. L'un des temps forts de cette conduite de projet a été le dévoilement de la nouvelle marque, Nexem, en mai 2016.

9 chantiers autour d'un objectif

Dès octobre 2015 et durant la phase de transition, 9 chantiers préparatoires à la fusion se sont mis en place. Un comité de projet, composé des pilotes de chaque chantier, a veillé à l'avancée des travaux et à la cohérence de l'ensemble. Objectif : aboutir à l'opérabilité complète de la nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2017.



La marque Nexem, le choix de la rupture et de la modernité

Le 18 mai 2016, la nouvelle organisation professionnelle dévoilait son nom de marque, Nexem. Une étape importante, la marque étant au cœur de la nouvelle identité en cours de construction.

Un processus collaboratif, orchestré par l'agence Fondamenti

La création de marque est un métier spécifique, qui exige des compétences spécifiques. Il a donc été décidé de faire appel à une agence de communication spécialisée, Fondamenti, qui s'était déjà illustrée avec d'autres créations dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, comme la marque Les Scop. Des administrateurs, des adhérents et des collaborateurs réunis au sein de groupes de travail et d'un comité de pilotage ont été également associés à la réflexion. Nexem est donc le fruit d'un travail collectif et participatif.

« Nexo : attacher, nouer, créer du lien »

Le choix d'une marque en rupture avec les codes du secteur, mais qui fait sens

- Ni sigle, ni acronyme, le choix d'une vraie marque en rupture avec les codes habituels du secteur, comme avec le passé des deux organisations.
- Un nom qui évite une approche sectorielle par public ou la confusion avec l'univers caritatif.
- Un nom qui, en latin (nexo : attacher, nouer, créer du lien), donne un sens supplémentaire en résonance avec la mission de l'organisation.
- Un nom pour lequel, on peut lire l'anticipation et la proximité (next : prochain, en anglais) + les deux premières lettres du mot employeurs.
- Un nom qui donne du statut et de l'impact par sa concision, évoque une organisation volontaire par sa sonorité et est facilement mémorisable.

« Employeurs, différemment », une signature de positionnement et une promesse forte

- Un ancrage explicite dans le périmètre des organisations professionnelles d'employeurs.
- Une promesse forte qui engage toutes les strates de l'organisation et les membres de son réseau.

Des adhérents mis à contribution

Nexem a voulu une campagne de communication qui lui ressemble. À travers cinq annonces publicitaires, ses adhérents incarnent, avec leurs mots, ce qu'ils sont, ce qu'ils font et les valeurs qui les animent. Ils traduisent ainsi concrètement l'engagement collectif et cette différence qui les rassemble.

➔ Redécouvrez la présentation de la marque en vidéo sur la chaîne Youtube de Nexem.

L'association de préfiguration *déjà en action*

Le dialogue social *en première ligne*

L'association Fegapei-Syneas s'est vue déléguer, dès sa création, le dialogue social de ses deux organisations fondatrices. Objectif : poursuivre l'activité de négociation dans les différents périmètres d'intervention, tout en engageant les travaux de refonte du cadre conventionnel, base d'une future convention collective unique étendue (CCUE).

Une finalité : la structuration de la branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

En 2014, la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a prévu les modalités de mise en œuvre de la réforme de la représentativité

patronale, en fixant un calendrier courant jusqu'en 2017, date de la publication des arrêtés de représentativité au sein de chaque branche professionnelle. Nexem a décidé de se saisir de cette opportunité législative pour avancer de manière décisive dans la construction d'un écosystème dédié destiné à structurer et rendre visible notre secteur. Ses travaux relatifs à la refonte du cadre conventionnel s'inscrivent dans la même finalité.

« **Avancer de manière décisive dans la construction d'un écosystème dédié.** »

La nouvelle OPE candidate à la représentativité au niveau de la BASS⁴

Un décompte sur la base des adhérents au 31 décembre 2015

Pour prouver sa représentativité, chaque organisation professionnelle doit répondre à un certain nombre de critères, et notamment celui de représenter au moins 8 % des entreprises qui adhèrent à une organisation professionnelle, sur la base d'un décompte des adhérents au 31 décembre 2015. C'est pourquoi la nouvelle OPE a été créée dès le 26 novembre 2015, afin qu'elle puisse être « pesée » par la direction générale du travail (DGT) et être déclarée représentative dès 2017.



⁴ Branche de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.



L'impact dans la BASS

L'Unifed⁵ ne correspond pas aux critères attendus par le législateur pour être déclaré représentant patronal. En effet, les employeurs n'adhèrent pas à l'Unifed, mais à une fédération, qui elle-même peut adhérer à l'Unifed. La question de la représentativité au niveau de la branche se pose donc pour les composantes de l'Unifed, pas pour l'Union elle-même.

C'est à ce titre que l'association Fegapei-Syneas a déposé en octobre 2016 un dossier de candidature au niveau de la BASS, appuyé par la Croix-Rouge française.

« C'est au niveau de la BASS que peuvent et doivent s'articuler des réponses (...) au service du parcours de vie des personnes accompagnées. »

C'est en effet au niveau de la BASS :

- que peuvent et doivent s'élaborer des réponses coordonnées et transversales, au service du parcours de vie des personnes accompagnées;
- qu'évoluent aujourd'hui les salaires et que demain pourront se construire de véritables parcours métiers avec des passerelles entre

le secteur social, médico-social et sanitaire;

- que devra être élaborée une grille de classification homogène adaptée à la réalité des métiers.

La nouvelle organisation a par ailleurs adhéré en décembre 2016 à tous les accords de la branche.

« L'association Fegapei-Syneas a investi pour initier la réponse à apporter au secteur, en faisant émerger un projet conventionnel susceptible de devenir cette CCUE dédiée. »

Les travaux de refonte du cadre conventionnel

Vers une convention collective unique étendue (CCUE)

Le projet conventionnel est une réponse à la nécessité d'une CCUE pour l'ensemble de la BASS, qui constitue notre secteur professionnel et qui permettra de répondre aux enjeux de demain.

La loi induit en effet le fait que tout secteur d'activité doit s'incarner dans une branche professionnelle, qui doit s'organiser autour d'une CCUE. Pour que notre écosystème réponde au cadre imposé par le législateur, on comprend bien que notre secteur d'activité doit répondre à cette équation. Or, aujourd'hui, ce n'est pas le cas : aucune convention collective étendue dans le secteur n'existe, aucune n'est possible en l'état. En effet, plusieurs conventions collectives partagent un même champ d'action. Avec cet enchevêtrement des périmètres, aucune extension des accords négociés n'est possible. Il faut donc changer d'organisation pour rentrer dans le cadre imposé. Dès sa création, l'association Fegapei-Syneas a investi pour initier la réponse à apporter au secteur, en faisant émerger un projet conventionnel susceptible de devenir cette CCUE dédiée.

L'avancée des travaux

Une méthode participative

Les travaux menés en concertation avec les adhérents reposent sur une gouvernance dédiée :

- un comité stratégique, ayant vocation à valider les propositions émises par le comité de pilotage;
- un comité de pilotage, composé de présidents, directeurs généraux et directeurs des ressources humaines, qui élabore des propositions opérationnelles sur l'ensemble des champs que peut couvrir une convention collective;

- les commissions Sociale et RH, qui apportent leur expertise en matière de dialogue social et ressources humaines, afin de tester les options retenues par le comité de pilotage;
- une concertation des adhérents en Matinales et clubs RH, sur des sujets ciblés;
- une mobilisation d'associations « terrains d'observation », permettant d'approfondir certaines thématiques;
- un groupe de référents régionaux, chargés de faire le lien entre le national et le local.

— Focus —

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE ET L'ASSOCIATION FEGAPEI-SYNEAS DÉCIDENT DE CONCLURE UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA STRUCTURATION D'UNE BRANCHE PROFESSIONNELLE POUR LE SECTEUR

La Croix-Rouge française et Nexem partagent la vision d'une branche du sanitaire, social et médico-social à but non lucratif organisée autour d'un environnement conventionnel commun. C'est pourquoi, en mars 2016, les deux organisations ont affirmé leur volonté de s'engager ensemble dans la construction d'un environnement conventionnel commun, puis en octobre ont annoncé leur souhait de conclure un partenariat afin de porter la négociation de ce cadre juridique commun au niveau de la BASS. Dans le même mouvement, la Croix-Rouge française soutenait le dépôt de candidature de Nexem à la représentativité patronale pour la négociation collective.

La Croix-Rouge française participe ainsi, aux côtés de Nexem, aux travaux relatifs à la refonte du cadre conventionnel.

⁵ Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

Les travaux en 2016

Les travaux ont porté sur :

- le système de classification et de rémunération, qui doit permettre la construction de parcours professionnels cohérents et la mise en place d'une rémunération attractive ;
- le volet juridique (dialogue social, temps de travail, santé et qualité de vie au travail, égalité professionnelle, etc.), qui doit intégrer les changements mis en œuvre par la loi Travail.

Le maintien du dialogue social dans les conventions actuelles

L'association Fegapei-Syneas a poursuivi en 2016 le travail de

« Concernant la BASS, les échanges ont porté majoritairement sur la mise en œuvre de l'accord formation de 2015. »

négociations dans les différents périmètres conventionnels relevant de ses compétences : la CCN 66, les accords CHRS et la BASS.

Au niveau de la CCN 66 et des accords CHRS, les négociations ont essentiellement porté sur les questions relatives à la politique salariale et au suivi de la mise en œuvre des régimes de complémentaire santé et de prévoyance.

Concernant la négociation au niveau de la BASS, les échanges ont porté majoritairement sur la mise

en œuvre de l'accord formation de 2015 ; plusieurs avenants ont en effet été conclus afin d'apporter des précisions opérationnelles. Ces évolutions ont nécessairement été impactées au niveau de l'organisme paritaire collecteur agréé (Opca) Unifaf, qui poursuit la mise en œuvre de sa transformation, en lien avec la réforme prévue par la loi de 2014.



Retrouvez le détail des différents lieux de négociation et des instances associées en annexe p. 68.



— Focus —

LES COMMISSIONS SOCIALE ET RH, DES INSTANCES AU SERVICE DE LA NÉGOCIATION ET DE LA POLITIQUE RH

Ces deux commissions sont associées, au-delà de leurs objets propres, au projet conventionnel : la commission Sociale est sollicitée sur les aspects liés à la négociation ; la commission RH est concertée sur l'appréhension des éléments proposés par le comité de pilotage.

La commission Sociale est un lieu d'échanges sur l'actualité et les perspectives relatives à la négociation et aux politiques sociales. Elle assure la mise en œuvre d'une politique de négociation cohérente et transverse aux commissions paritaires des différents champs conventionnels dont Nexem est signataire. Elle peut ainsi proposer aux instances décisionnaires des orientations en matière de politique sociale et de négociation.

Au cours de l'année 2016, la commission Sociale a été mobilisée notamment sur les questions liées à la repré-

sentativité employeur et à la structuration de la branche. La commission RH a pour objet de construire une expertise en matière RH et d'accompagner les adhérents dans le développement de leur politique RH au service de la stratégie associative. Elle propose, à travers ses groupes de travail, des outils de décryptage et d'aide à la décision sur l'ensemble des aspects des ressources humaines : dialogue social, métiers-emplois-compétences, santé au travail, formation professionnelle, temps de travail, etc.

Dans le prolongement des travaux menés au niveau national, les clubs RH permettent une appropriation et un essaimage de ces outils (cf. p.30).



Retrouvez la liste des commissions et des groupes de travail et leur composition en annexe p. 70.

L'adhésion de l'OPE à l'OETH

Nexem est adhérent à l'accord relatif à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), à la suite de la décision prise par le comité exécutif de l'association de préfiguration Fegapei-Syneas, en octobre 2016, sur la base des travaux d'un groupe de travail. Cette décision politique marque la volonté de Nexem de s'engager dans une politique volontaire et dynamique en matière d'emploi des travailleurs handicapés.

Signé en septembre 2015, l'accord OETH pour la période 2016-2020 démontre que les partenaires sociaux souhaitent poursuivre leur politique ambitieuse en matière d'augmentation du taux d'emploi des personnes, qui est passé de 4,42 % en 2006 à 5,54 % en 2014 dans le secteur, et ce, grâce à la capacité de l'OETH à tenir compte des spécificités qui caractérisent les organisations dudit secteur.

Deux avenants ont été conclus en 2016 afin de permettre l'intégration de la nouvelle OPE dans les instances de l'association OETH.

« L'adhésion à l'OETH marque la volonté de Nexem de s'engager dans une politique volontaire et dynamique en matière d'emploi des travailleurs handicapés. »

Une vie régionale commune

Fegapei-Syneas

Le souhait de la Fegapei et du Syneas a été d'organiser une vie régionale commune dès la création de l'association de préfiguration. L'activité en région a été ainsi l'un des moteurs essentiels de la fusion, avec une actualité riche en événements en 2016.

Des délégations régionales communes, sur fond de réforme territoriale

Dès le mois de février, une représentation régionale restreinte, provisoire et commune de 4 à 6 personnes pour chacune des 13 nouvelles régions et les 4 collectivités territoriales d'outre-mer a été approuvée par chacune des instances dirigeantes des deux organisations. Ces 78 délégués régionaux se sont alors organisés pour porter les missions de la nouvelle organisation professionnelle d'employeurs.

« 78 délégués régionaux se sont organisés pour porter les missions de la nouvelle OPE. »

Un accompagnement renforcé

Les délégations ont pu compter sur l'accompagnement proposé par l'équipe des conseillers / chargés de mission à la vie régionale. Échanges réguliers, réunions à Paris et en région, diffusion de supports de communication / d'éléments de langage, mise en place de sessions de formation locales pour les dirigeants associatifs élus, mais aussi organisation de rencontres thématiques, les différentes modalités d'accompagnement proposées par la vie régionale Fegapei-Syneas se sont mises en place dès 2016 avec un temps fort au printemps : la rencontre nationale des représentants des délégations régionales le 18 mai à Paris.

Les chargés de mission / conseillers à la vie régionale ont formé des binômes pour chaque région sur le premier trimestre 2016, puis des changements sont intervenus au deuxième semestre, permettant ainsi de répartir les conseillers individuellement par région.

Une mission de représentation déjà à l'œuvre sur les territoires

En 2016, les membres des délégations régionales ont porté plus de 700 mandats dans les instances de la branche (Unifed, Unifaf, CPNE-FP...), du multiprofessionnel (UDES, Crefop...), ainsi que dans celles qui relèvent de la démocratie sanitaire ou bien encore des autorités de tarification.

La nouvelle organisation professionnelle d'employeurs a pu réaffirmer

— Focus —

UN TOUR DE FRANCE FEGAPEI-SYNEAS

De mai à juillet 2016, des réunions avec les adhérents, en présence des dirigeants de Nexem, ont permis de présenter la stratégie et le plan d'action de la nouvelle organisation professionnelle.

— En chiffres —

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES EN 2016

616

membres actifs en métropole et en outre-mer

720

mandats portés par les membres des délégations régionales

13

réunions thématiques organisées en région à destination des adhérents, en associant souvent des partenaires institutionnels tels que les agences régionales de santé (ARS), les conseils départementaux ou régionaux, mais aussi d'autres acteurs du secteur

63

réunions des délégations régionales organisées

17

directeurs généraux d'ARS (ou leurs représentants) rencontrés

27

présidents de conseils départementaux (ou leurs représentants) rencontrés

sa légitimité et l'importance de sa présence dans des instances telles que les conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA), les conseils territoriaux de santé (CTS), les commissions de sélection d'appels à projets, le conseil des prud'hommes, les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ou les observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE). Par ailleurs, des rencontres avec les représentants des agences régionales de santé (ARS) et des conseils départementaux ont permis de présenter la nouvelle organisation et ses enjeux, les perspectives du nouvel environnement conventionnel et de mettre en place des

relations de confiance avec ces partenaires institutionnels.

Une mobilisation avec les autres têtes de réseaux

Dans certains territoires, les délégations régionales ont travaillé avec d'autres têtes de réseaux. Cela s'est traduit par la participation conjointe à des réunions de concertation autour d'ARS et de conseils départementaux, des candidatures concertées pour des CRSA et des actions politiques communes.

Les comités de concertation existants se sont poursuivis et se sont développés sur les nouvelles régions (ex. Hauts-de-France).

« Les délégations ont pu compter sur l'accompagnement proposé par l'équipe de la vie régionale. »

Des rencontres thématiques, en partenariat avec la Fehap et l'Uriopss, ont également été mises en œuvre sur des sujets comme les groupements hospitaliers de territoire (GHT).

Des actions de représentation politique au niveau national & européen

L'association de préfiguration Fegapei-Syneas a initié, dès 2016, certaines démarches politiques en son nom propre, en particulier sur le volet européen. Revue de projets.

Une prise de position lors de la conférence salariale du 4 février

Lors de la conférence salariale du 4 février 2016, la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a fait part d'une évolution du taux directeur à 1 % pour l'année 2016. Néanmoins, une fois déduit le glissement vieillissement technicité (GVT) et l'effet report, le taux directeur est tombé à 0,084 % pour 2016. Cette enveloppe n'a pas permis d'engager de négociation sur la politique salariale pour la deuxième année consécutive, alors que le nombre de métiers concernés par des débuts de grille infra Smic est de plus en plus important.

Les organisations d'employeurs se sont alarmées d'une décision qui continue de précariser d'année en année les salariés employés de leurs associations, notamment en matière d'accès au logement. Elles ont également attiré l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de recrutement dans certains emplois qui ne cessent de croître depuis plusieurs années, ce qui pénalise l'activité de nombre d'associations

et met en péril la qualité de l'accompagnement des plus fragiles.

Les employeurs ont à nouveau demandé aux pouvoirs publics de prendre en compte les enjeux du secteur, créateur de richesses et d'emplois.

Des actions de représentation politique au niveau européen

Europe et UDES

L'association de préfiguration a fait profiter l'UDES de son implication dans les questions européennes. C'est ainsi que des rendez-vous ont été organisés en 2016 pour que l'UDES rencontre le Centre des employeurs et entreprises délivrant des services publics (CEEP), à la fois à Paris et à Bruxelles. L'UDES a également été mise en contact avec son équivalent belge, l'Union des entreprises à profit social (UNISOC) et avec Sozial Wirtschaft Österreich. L'UDES a également été invitée à répondre à la consultation de la Commission européenne sur le projet de socle européen de droits

« Le nombre de métiers concernés par des débuts de grille infra Smic est de plus en plus important. »

sociaux et inclue dans la consultation des partenaires sociaux nationaux dans le cadre du Semestre européen.

Ce travail de collaboration avec l'UDES s'est également exercé dans le cadre du mandat en tant qu'expert, tenu de l'UDES à la commission Europe du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

Europe et CEEP

L'association Fegapei-Syneas a également travaillé à la représentation des intérêts des services sociaux dans le cadre de la commission des affaires sociales du CEEP et de différentes réunions organisées dans ce cadre. Elle a pris la parole lors d'une

« ...donner, dans le cadre d'une certaine ouverture de la part de la commission Juncker, une dimension plus sociale aux réponses du gouvernement français quant aux politiques de l'Union. »

réunion de l'intergroupe « Services publics » du Parlement européen sur le thème : « Investissement social, le temps d'une renaissance ».

Dans le cadre d'un mandat tenu par le CEEP France, l'association de préfiguration a représenté les intérêts de cette organisation et celle des associations adhérentes dans le cadre du Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales (CDSEI), organe consultatif paritaire auprès des ministères sociaux. Ce comité donne son avis sur les projets de réformes initiés par les institutions européennes, sur le processus du Semestre européen et sur le contenu des interventions des ministres sociaux lors des conseils des ministres à Bruxelles. Ce mandat a également permis à l'association de préfiguration de prendre la parole lors de l'audition sur le socle européen de droits sociaux à l'Assemblée nationale. L'objectif général a été de donner, dans le cadre d'une certaine ouverture de la part de la commission Juncker, une dimension plus sociale aux réponses du gouvernement français quant aux politiques de l'Union.

Europe et EASPD

L'association de préfiguration a mené avec son partenaire de l'Association européenne des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap (EASPD⁶), la troisième phase du projet Pessis. Ce projet tend à créer un comité de dialogue social européen pour les services sociaux, afin de dialoguer entre employeurs et organisations de salariés au niveau européen et de représenter les services sociaux auprès des institutions européennes.

Ainsi, les principales organisations d'employeurs françaises du secteur ont été réunies avec les organisations de salariés pour travailler à la nouvelle phase de ce projet. Les positionnements français ont été mis en commun avec ceux des organisations d'employeurs belges, autrichiennes, allemandes, espagnoles et tchèques. Ces travaux seront clos en octobre 2017 par une conférence finale qui devrait aboutir à la création d'une plateforme européenne d'employeurs.



⁶ European Association of Service Providers for Persons with Disabilities, en anglais.

Un service aux adhérents déjà prioritaire

La Fegapei et le Syneas ont souhaité, en parallèle du processus de fusion, proposer dès 2016 des événements, des outils et guides pratiques communs à leurs adhérents. Le centre de formation Nexem a été en activité dès septembre 2016, afin de permettre aux adhérents de préparer leur plan de formation 2017.

Une expertise renforcée autour de la fonction employeur

L'expertise autour de la fonction employeur a été portée par les travaux menés par les groupes de travail de la commission RH.

Ils ont ainsi travaillé sur les thématiques suivantes : dialogue social, temps de travail, métiers-emplois-compétences, responsabilité sociale des entreprises, qualité de vie au travail, santé au travail, formation professionnelle, transformation et accompagnement du changement, assistants familiaux.

Plusieurs outils ont ainsi été diffusés à l'ensemble des adhérents afin de

leur permettre d'appréhender les différentes évolutions : prévention de la pénibilité, mise en œuvre de l'accord formation, passerelles professionnelles, etc.

Les travaux de la commission RH se poursuivent dans le cadre de Nexem, avec un nouveau groupe dédié à l'égalité professionnelle.

L'ensemble de ces travaux sont essaimés notamment au sein des clubs RH.



Retrouvez la liste des groupes de travail de la commission RH et la liste de leurs membres en annexe p. 70.

Des Matinales et des clubs RH communs en 2016

Amorcées dès 2015, les sessions mutualisées de Matinales et clubs RH se sont poursuivies en 2016 sur deux périodes : de mai à juin et d'octobre à décembre. Proposés aux présidents et directeurs généraux d'associations, ainsi qu'aux personnes exerçant des fonctions RH ces rendez-vous ont rencontré un franc succès. À noter que des sessions en visioconférence ont été proposées dans les Dom.



« L'expertise autour de la fonction employeur a été portée par les travaux menés par les groupes de travail de la commission RH. »



Actualités conventionnelles et RH (dont un point sur la loi Rebsamen et un focus sur la complémentaire santé) et projet conventionnel (point sur le système de classification, impact de la réforme du Code du travail...) étaient au programme des 26 Matinales du premier semestre. Le second semestre a été consacré au décryptage de la loi Travail.

Les clubs RH ont porté sur les thématiques suivantes : prévention de la pénibilité, élaboration des fiches emplois et entretiens professionnels. Dans le cadre de la concertation dédiée, les clubs RH ont également permis d'appréhender des questions relatives au projet conventionnel, notamment celles liées au système de classification et de rémunération.

Les clubs RH se poursuivent, en 2017, dans un format propre à Nexem puisque chaque région (anciennes régions administratives) déterminera ses thématiques de travail, en lien avec les préoccupations actuelles des ressources humaines. Les éléments relatifs au

projet conventionnel seront abordés dans le cadre des Matinales - qui se poursuivent également en 2017 et porteront également d'autres thématiques - ou lors de réunions dédiées.

De premiers guides pratiques communs

Cinq documents communs ont été diffusés en 2016. Dossiers et guides pratiques en format dématérialisé, ils ont porté sur les thématiques suivantes :

- l'exercice d'un mandat de représentation ;
- le recours au service civique ;
- l'application de la loi sur la formation professionnelle ;
- les formalités de mise en œuvre du congé individuel de formation des contrats à durée indéterminée (CIF-CDI) ;
- la mise en œuvre d'une démarche GPEC et les enjeux liés à l'aménagement du temps de travail.

L'offre de formations Nexem mise en place dès septembre 2016

Pour que les adhérents puissent intégrer dans leur plan de formation 2017 l'offre de formations de Nexem, les équipes des centres de formation de la Fegapei et du Syneas ont commencé à travailler ensemble au premier trimestre 2016 pour, dès septembre, diffuser un catalogue et mettre en ligne un site Internet dédié.

Les formations proposées depuis la rentrée 2016 par Nexem portent sur huit domaines différents : accompagnement des usagers, droit social, évaluation et qualité, finances et gestion, gouvernance, management, ressources humaines et stratégie.

La nouvelle offre de formations a reçu un accueil très favorable de la part des adhérents. Ainsi, début 2017, déjà près de 40 journées de formation intra étaient programmées.



Retrouvez toute l'offre de formations sur nexem.fr/formation/

Une offre Nexem en construction : retour sur l'enquête menée auprès des adhérents

Lancé dès 2015, le chantier « Offre de services » avait pour objectif de définir un modèle économique et une offre de services adaptée pour la nouvelle organisation d'employeurs. Pour ce faire, au préalable, une enquête quantitative, diffusée en novembre 2015 auprès de 4 000 dirigeants élus et professionnels, a permis de mesurer la satisfaction des adhérents des deux organisations et de recueillir leurs attentes. La mobilisation a été forte autour de ce questionnaire en ligne (taux de retour établi à plus de 65 % avec près de 41 % de questionnaires exploités) et les enseignements riches.

Parallèlement et de manière complémentaire, un groupe de travail et de réflexion, intitulé « focus group », a été constitué avec un panel d'adhérents du Syneas et de la Fegapei, représentatif au niveau sectoriel et au niveau de la taille des organisations adhérentes.

Les principaux résultats de l'enquête

Si l'enquête fait ressortir des attentes parfois différentes entre les adhérents de la Fegapei et ceux du Syneas, et met en avant l'importance de la taille de l'association dans l'expression des besoins, elle a aussi permis de dégager des lignes de force communes, riches d'enseignement pour la construction de l'offre de services Nexem.

Le droit social et les ressources humaines : deux expertises centrales

Les services de consultation en droit social et en RH sont large-

ment plébiscités, mais plusieurs axes d'amélioration sont pointés :

- le renforcement de la mise à disposition d'une base documentaire en ligne (modèles de documents, de procédures, d'outils, etc.) ;
- le renforcement de la veille sur les actualités juridiques et RH.

Les autres domaines d'expertise plébiscités

Les adhérents souhaiteraient qu'une offre soit maintenue ou étoffée autour des domaines d'expertises suivants :

- management / leadership (accompagnement à la fonction de direction, gestion de crise, accompagnement au changement...);

- gestion financière et budgétaire (CPOM, procédure budgétaire, contentieux, analyse budgétaire, dossier de siège, tableaux de bord...);
- qualité et droits des établissements et services (évaluation interne / externe, démarche qualité, projet d'établissement, DUD...).

Le type de prestation souhaitée pour ces expertises serait plutôt des consultations ou la mise à disposition d'outils et d'actions de formation.

Le développement d'une offre complémentaire et spécialisée

L'enquête fait ressortir une différence entre les besoins des organismes gestionnaires de taille importante et les organismes de taille moindre : pour les premiers, ce sont des expertises « pointues » qui sont recherchées, car ils sont souvent dotés de compétences plu-

« Les services de consultation en droit social et en RH sont largement plébiscités. »

LES TROIS PRINCIPAUX SERVICES...

...que les répondants souhaitent trouver dans le cadre de leur adhésion à une organisation professionnelle (en dehors des consultations téléphoniques et écrites) sont, de façon très nette :



rielles en interne; pour les seconds, ce sont des outils et réponses clés en main qui sont demandés, puisqu'ils disposent de moindres ressources en interne.

Les trois domaines à investir qui recueillent le plus d'opinions positives (dans une proportion de 2/3 au moins d'opinions positives) sont :

- la gestion des risques ;
- les systèmes d'information ;
- l'efficience / la recherche d'économies.

Enfin, les adhérents sont intéressés par les facilités suivantes :

- l'accès à une boutique en ligne (achat d'outils, de publications, de conventions, de guides, de formations...);
- la mise en place de plateformes collaboratives ;
- la création d'un compte client accessible depuis le site Internet.

— Focus —

UN TRAVAIL SUR L'OFFRE AFFINÉ AVEC LE « FOCUS GROUP »

Le focus group a été mobilisé à toutes les étapes du chantier « Offre de services » du nouvel acteur. Ses missions principales étaient de valider ou d'invalidier un certain nombre d'hypothèses tirées notamment de l'enquête. In fine, les conclusions tirées par ce groupe de travail ont permis, en complément de l'enquête, de mettre au point l'offre de services Nexem et les domaines d'expertise proposés, avec une volonté d'ouverture au-delà du volet « employeur » / droit social / RH pour couvrir tous les champs liés à l'activité gestionnaire.

Par ailleurs, le focus group a déterminé ce qui relèverait de la cotisation, d'une part, et d'une prestation individualisée et tarifée, d'autre part.

➔ Rendez-vous p. 58 à 61 pour découvrir l'offre de services Nexem

Fegapei et Syneas

une continuité d'activité

L'accompagnement des adhérents de la Fegapei *en 2016*

Conseil, audit et accompagnement sur site, formations, communication et partenariats... la Fegapei a poursuivi tout au long de l'année 2016 l'accompagnement de ses adhérents.

Le conseil

Les équipes en charge du conseil se sont attachées à répondre aux sollicitations des adhérents en matière de droit social, ressources humaines, gestion et stratégie financière, gouvernance associative, recherche et développement, qualité, droits des établissements et services, droit des usagers, système d'informations et multimédia, développement durable / RSO.

Le conseil apporté aux associations a pris plusieurs formes :

- des permanences téléphoniques, permettant de joindre un conseiller du lundi au vendredi, matin et après-midi (sur l'ensemble des thématiques mentionnés ci-dessus) ;
- des consultations écrites (via des boîtes e-mails dédiées) ;
- plus ponctuellement, des rencontres sollicitées par les adhérents au siège de la fédération ou au sein des associations.

À noter que sur le volet RH, l'animation de clubs RH Fegapei-Syneas en région (cf. p. 30) a également été

l'occasion d'apporter des conseils aux adhérents. En outre, il existe un club Qualité en Aquitaine, regroupant des professionnels en charge du pilotage et de la mise en place des démarches d'évaluation et d'amélioration.

Les thématiques récurrentes du conseil sont les suivantes :

- droit social : contrats de travail, congés et absences, temps de travail, charges et protection sociale, incidences de la loi Rebsamen ;
- gestion financière, qualité et gouvernance : stratégie financière (CPOM, procédure budgétaire, contentieux, analyse financière, dossier de siège...), développement durable et accessibilité en établissement recevant du public (ERP), fiscalité, obligations statutaires, traitement des événements indésirables (situations de maltraitance...), problématiques organisationnelles des ESMS ;
- ressources humaines : formation professionnelle, pénibilité, complémentaire santé, entretiens professionnels.

— En chiffres —

LE CONSEIL

5 974
sollicitations⁷
(mail, courrier, appels
téléphoniques) sur
le volet droit social

420
sollicitations⁷
en gestion, qualité
et gouvernance

20
questions par mois sur
la problématique RH

⁷ Est comptabilisé le nombre de sollicitations des associations et non le nombre de questions posées. En effet, une sollicitation par écrit ou par téléphone peut générer plusieurs questions.



Le centre de formation

En 2016, le centre de formation de la Fegapei a proposé des modules de formation en intra (c'est-à-dire organisés au sein des associations), des formations interassociatives planifiées le plus souvent sur Paris et des formations pour les dirigeants associatifs élus. À cela, il faut ajouter deux voyages d'étude : un premier en Espagne auquel 27 adhérents ont participé et un second organisé au Pays de Galles à la demande d'un groupement d'associations.

« Une activité soutenue tout au long de l'année 2016. »

— En chiffres —
LA FORMATION

325 500 €

de recettes pédagogiques

1120

stagiaires formés

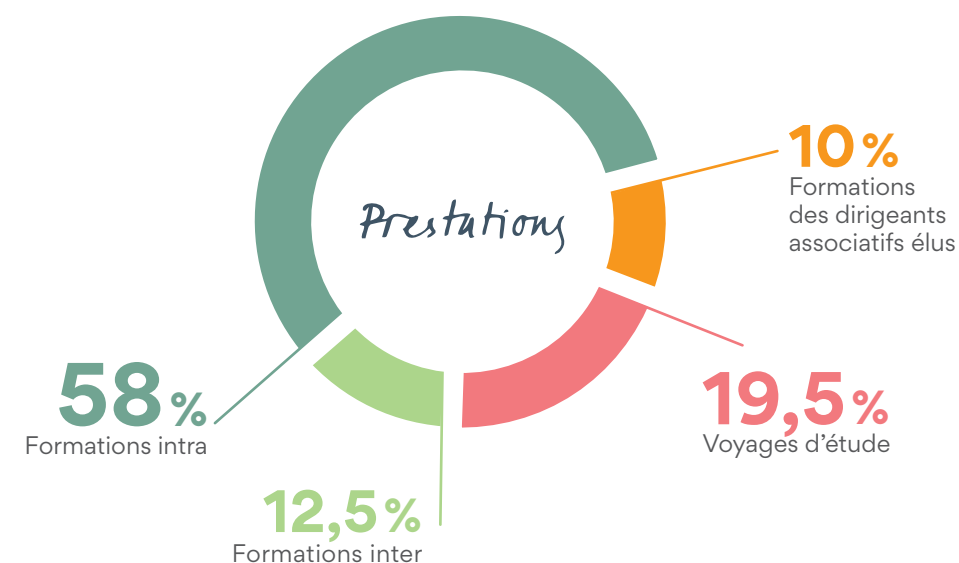
144

dirigeants associatifs élus formés

38 %

des journées de formation en intra réalisées par des collaborateurs de la Fegapei

RÉPARTITION DES RECETTES PÉDAGOGIQUES DU CENTRE DE FORMATION EN FONCTION DU TYPE DE PRESTATIONS



— En chiffres —

L'AUDIT ET L'ACCOMPAGNEMENT

326
jours facturés

198 000 €
de chiffre d'affaires

40
missions réalisées

L'audit et l'accompagnement sur site

Les thématiques les plus sollicitées en 2016 ont été par ordre décroissant :

- le droit social : temps de travail, renégociation d'accord collectif, conséquences d'un rapprochement...;
- la gestion des organisations : rapprochements, révision du projet associatif, réorganisation des sièges, CPOM, systèmes d'information, démarches d'évaluation interne;
- les ressources humaines : recrutements, audit organisationnel et médiation professionnelle.

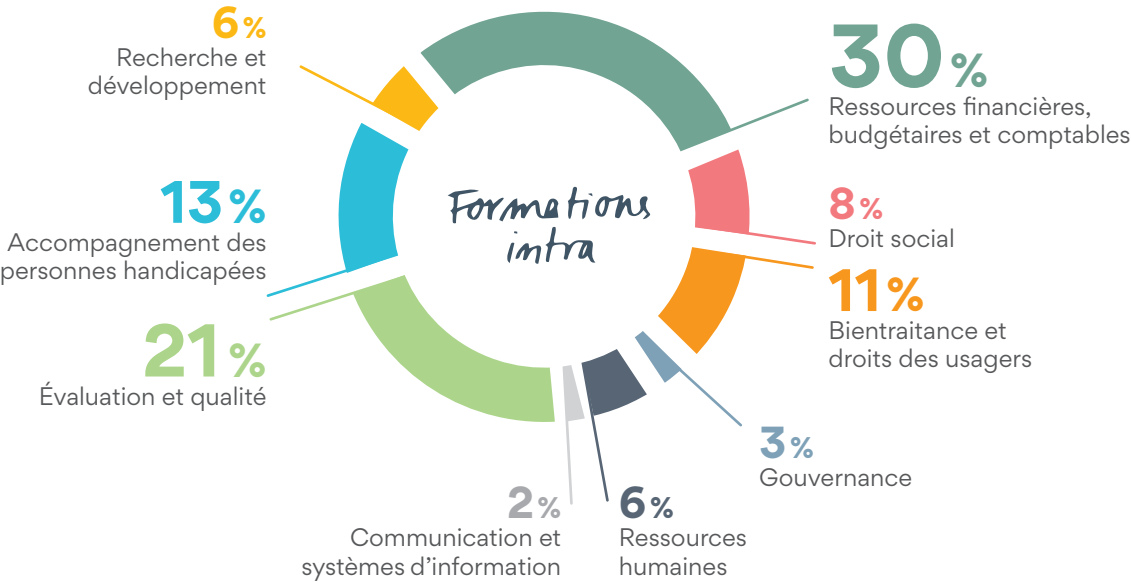
Les produits vendus

La Fegapei a commercialisé un certain nombre de produits en 2016, dont la convention collective et le logiciel QualiEval.

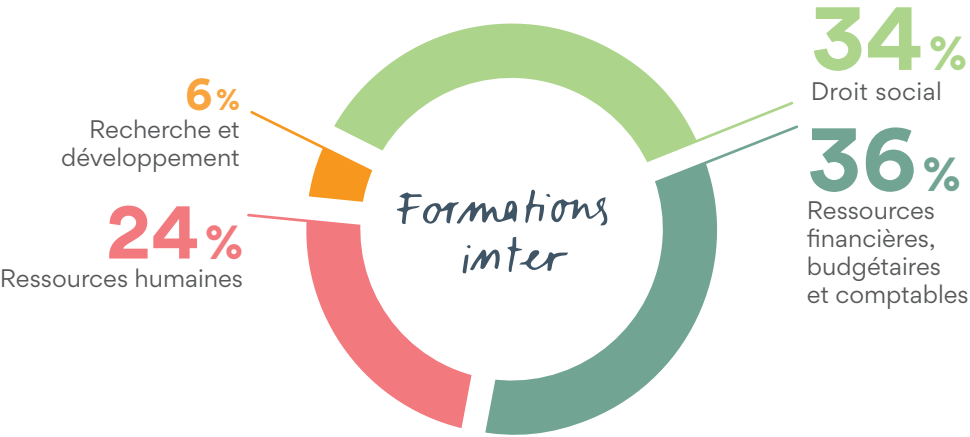
68 % du chiffre d'affaires global est réalisé avec les adhérents et 32 % par les non-adhérents.

« Les thématiques les plus sollicitées ont été le droit social et la gestion des organisations. »

RÉPARTITION DES RECETTES PÉDAGOGIQUES
PAR THÉMATIQUES (FORMATIONS INTRA)



RÉPARTITION DES RECETTES PÉDAGOGIQUES
PAR THÉMATIQUES (FORMATIONS INTER)



— En chiffres —

LE SITE INTERNET ET LES COMPTES TWITTER
DE LA FEGAPEI

99 861

sessions (dont
68 493 utilisateurs)

242 335

pages vues

2 597

abonnés Twitter au
31 décembre 2016

+ 779

abonnés par
rapport à 2015

La communication
et les partenariats

La production éditoriale

40 numéros de l'Essentiel de l'actu, la newsletter hebdomadaire de la Fegapei, ont été édités en 2016 à plus de 4 000 adhérents pour les informer sur l'actualité du secteur du handicap et sur celle de la fédération et pour leur diffuser les productions et analyses techniques du siège.

Les publications Décryptages et Mensuel ont progressivement été arrêtées au cours de l'année pour laisser place aux publications communes Fegapei-Syneas.

Le journal *Les Forces du handicap*,

permettant un décryptage des enjeux du secteur et du rôle des associations gestionnaires, est paru sous 3 numéros :

- un numéro en février portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- un numéro en juillet portant sur l'accueil temporaire, réalisé en partenariat avec le Grath ;
- un numéro en novembre portant sur l'emploi accompagné, réalisé en partenariat avec L'Adapt.

La Fegapei a mis à profit l'année 2016 pour renforcer sa visibilité sur le web, via ses deux sites Internet, fegapei.fr et lesforcesduhandicap.fr et ses deux comptes twitter associés.

Le déploiement de la stratégie
partenariale

En 2016, la Fegapei a noué des partenariats stratégiques avec l'Adapt et le Grath, qui se sont traduits, entre autres, par des actions de communication communes. Par ailleurs, la Fegapei a continué de s'appuyer sur de nombreux partenaires techniques, qui font bénéficier les adhérents de leur expertise, d'avantages dédiés et/ou de tarifs préférentiels :

- Adecco Medical, spécialiste du recrutement et de l'intérim sur les métiers de la santé et du médico-social ;
 - le groupe Ayming, qui propose, via sa filiale Ayming HR Performance, des solutions de pilotage des ressources humaines ;
 - la Caisse d'Épargne - Groupe BPCE ;
 - Octime, spécialiste des logiciels de gestion des temps de travail et des plannings ;
 - la société Quendya, spécialiste de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises ;
 - Ressourcial, qui propose des outils logiciels et de l'assistance technique informatique spécifiquement développés pour les organismes à but non lucratif ;
 - Sodexo, qui outre son savoir-faire en matière de restauration, propose de nombreux services aux organismes gestionnaires (services aux résidents, services support, services au bâtiment).
- Enfin, les partenaires de santé, soutenant les projets d'innovation sociale de la fédération, lui sont restés fidèles (cf. page 48).

L'accompagnement des adhérents du Syneas *en 2016*

Le Syneas a continué d'accompagner ses adhérents en matière de conseil juridique, d'actions de formation et d'informations tout au long de l'année 2016.

Le conseil juridique

Le contexte en 2016 :

- la mise en application ou la promulgation d'importantes dispositions législatives ;
- les dispositions légales et réglementaires faisant suite aux lois Macron et Rebsamen de 2015 ;
- la mise en œuvre généralisée du régime de complémentaire santé, et notamment les effets du décret du 30 décembre 2015 qui a détaillé les modalités d'application des nombreux cas de dispense ;
- la loi Travail qui aboutira à la refondation du Code du travail.

Les consultations écrites

Le pôle juridique du Syneas a reçu 7 746 consultations écrites en 2016, soit 8,7 % de moins qu'en 2015 (8 468). En effet, les adhérents consultent plus régulièrement le site, concentrent leurs demandes dans une même consultation et privilégient les consultations téléphoniques.

Le délai moyen de traitement de la demande écrite est de 3 à 8 jours.

Les consultations téléphoniques

9 859 consultations téléphoniques ont été comptabilisées en 2016, soit 10,80 % de plus qu'en 2015.

— En chiffres —

LES THÉMATIQUES LES PLUS ABORDÉES EN 2016 (NOMBRE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES)

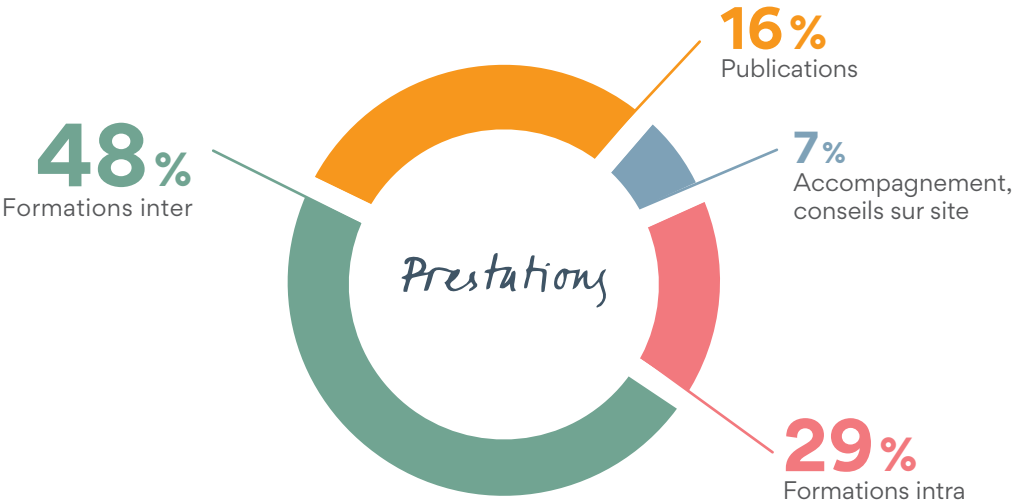
1119 Congés payés	995 Classement
1116 Durée du travail	959 Représentation du personnel
1056 Contrat de travail à durée déterminée	941 Prévoyance et complémentaire santé
1014 Paie, rémunération et indemnisation	505 Temps partiel

Idaes

Sur l'année 2016, l'Institut des dirigeants et acteurs de l'économie sociale (Idaes), centre de formation du Syneas, a réalisé un chiffre d'affaires de 383 650 €, en baisse de 16,4 % par rapport à l'année précédente.

Malgré cette baisse sensible, l'année 2016 présente un excédent de plus de 41 K€, compensant ainsi intégralement les reports des déficits antérieurs encore présents au 1^{er} janvier 2016.

RÉPARTITION DU CHIFFRES D'AFFAIRES D'IDAES

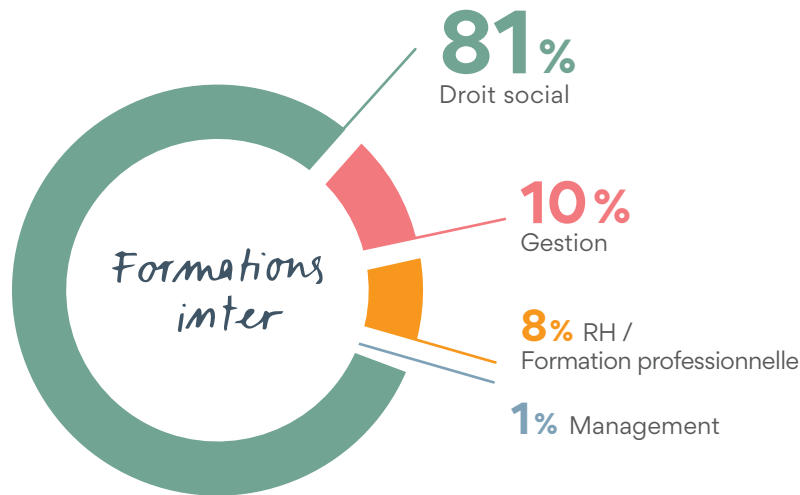


RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION D'IDAES

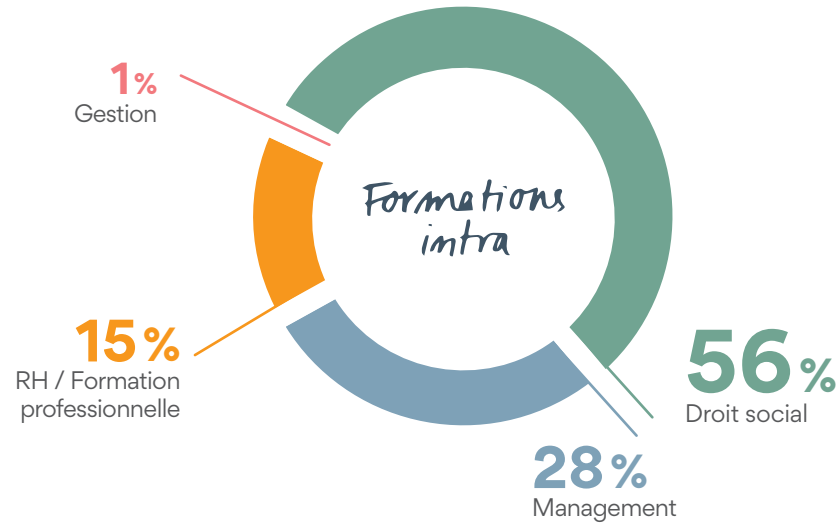


890 stagiaires ont été formés par le centre de formation du Syneas, représentant 9 286 heures-stagiaires.

RÉPARTITION DES RECETTES PÉDAGOGIQUES PAR THÉMATIQUES (FORMATIONS INTER)



RÉPARTITION DES JOURS DISPENSÉS PAR THÉMATIQUES (FORMATIONS INTRA)



Formation inter : 183 342 € de recettes pédagogiques, soit 48 % des recettes totales

En 2016, 58 jours de formation inter ont été réalisés, contre 120 en 2015, pour 298 stagiaires. 73 % des journées de formation ont été animées par des collaborateurs du Syneas.

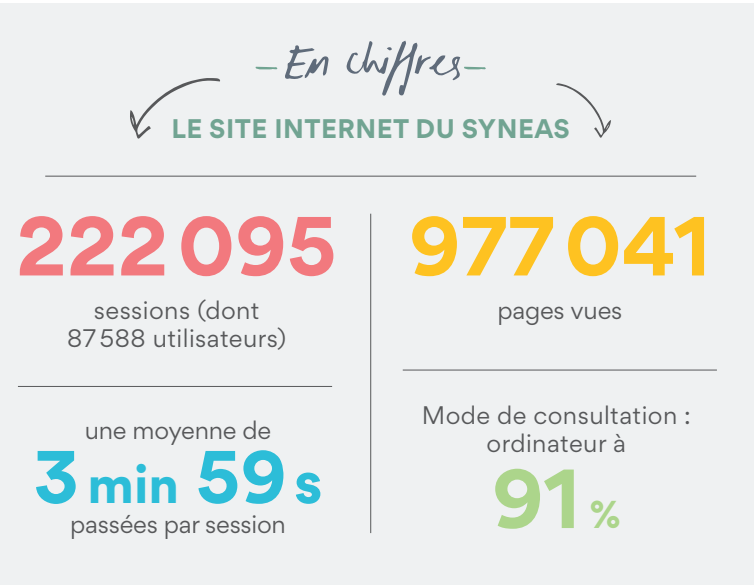
Formation intra : 111 750 € de recettes pédagogiques, soit 29 % des recettes totales

Sur 2016, 75 jours de formation intra ont été réalisés contre 99 en 2015, ce qui représente 786 jours-stagiaires. 17 % des journées de formation ont été réalisés par des collaborateurs du Syneas.

La communication

En 2016, le Syneas a poursuivi l'accompagnement de ses adhérents en les informant régulièrement, notamment à travers ses publications :

- le Bulletin hebdomadaire d'information (BHI) : 40 numéros envoyés par voie électronique à près de 6 000 destinataires, et orientés actualité



- institutionnelle, juridique, conventionnelle et sectorielle ;
- les *Syneas Cahiers*, revue bimestrielle d'information technique – juridique et RH –, tirée à 6 000 exemplaires, ont mis à la Une les sujets suivants : l'accord OETH 2016-2020, les incidences juridiques et conventionnelles des

jours fériés en 2016, les travaux du groupe de travail Responsabilité sociale des entreprises, le CHSCT, le contrat de professionnalisation et la loi Travail ;

- le Syneas DR : newsletter mensuelle à destination des délégations régionales (DR), des mandataires du Syneas en région et du conseil d'administration, proposant des informations techniques et politiques dont ont besoin les DR pour exercer leurs missions.

Le Syneas a également informé ses adhérents par la mise à jour régulière de son site Internet syneas.fr, et notamment de sa rubrique « l'ESSentiel de l'actu » qui permet de retrouver les grands titres de presse du secteur, et aussi via son compte twitter. Il a également poursuivi le développement de la plateforme collaborative dédiée aux DR (partage de documents, accès à la base adhérents en région, organisation d'événements avec gestion optimisée des inscriptions).



Une expertise sectorielle au sein du Syneas à travers les commissions

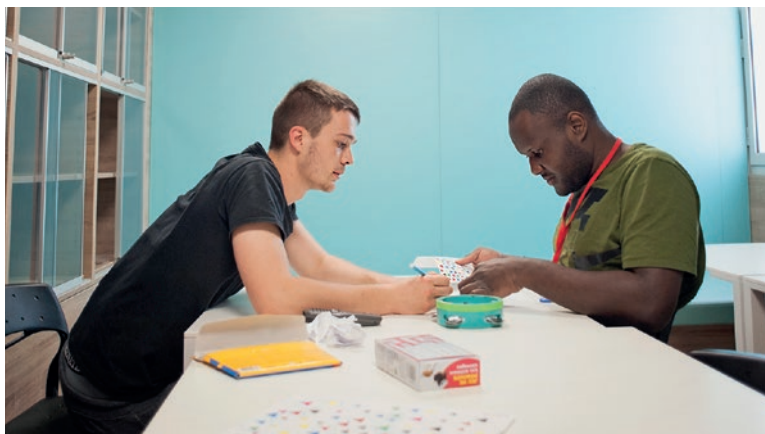
Handicap, Personne âgée, Protection de l'enfance et Inclusion

La mission des commissions sectorielles du Syneas a été d'analyser et de réagir à l'actualité, de s'approprier les thématiques qui ont un impact sur la fonction employeur, mais aussi de contribuer au positionnement du Syneas sur les politiques publiques qui concernent ses adhérents.

La commission Handicap

Présidée par Patrick Enot, administrateur du Syneas et de l'association Les Écureuils, la commission a abordé les thématiques suivantes :

- la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées. La commission a assuré le suivi des travaux du projet Serafin-PH⁸ (projet piloté par la DGCS et la CNSA). Deux membres de la commission ont participé aux groupes dédiés aux indicateurs-tableau de bord et à l'évolution de l'outil Finess⁹ et des arrêtés d'autorisation ;
- le statut des travailleurs handicapés en établissement et service d'aide par le travail (Esat). Le Syneas s'est engagé, avec la Fegapei, dans un groupe de travail sur le statut des travailleurs en Esat, initié par l'Unapei. Points de réflexion : réponses apportées par les Esat aux besoins des travailleurs handicapés – émancipation, intégration en milieu ordinaire, citoyenneté... – et évolution du statut. La commission a souhaité



que soit maintenu le statut de travailleur, mais a formulé des propositions pour que soient réexaminées les obligations de l'employeur dans ce cadre ;

- la campagne tarifaire 2016. Le Syneas a participé à la réunion avec le cabinet de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, portant sur la campagne tarifaire pour les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handi-

capées et des personnes âgées pour 2016. Il a mis l'accent sur la dimension politique de la circulaire, au-delà des points de vigilance techniques relatifs au taux d'évolution des dépenses.

Après une première audition en 2015 avec l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap), le Syneas a fait une mise au point sur les tableaux de bord de pilotage de la performance et les CPOM.

La commission Personne âgée

Présidée par Sylvain Connangle, directeur de l'Ehpad de la Madeleine à Bergerac et membre du bureau du Syneas, la commission a :

- reçu Axelle Pruvot, chargée de mission à l'Anap, sur la présentation des tableaux de bord de pilotage de la performance et les CPOM ;
- participé à des groupes de travail chargés de procéder à l'élaboration des décrets d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement - textes réglementaires en application de l'article 58 de la loi portant réforme de la tarification et de la contractualisation des Ehpad (les arrêtés CPOM et l'EPRD, les forfaits soins et dépendance...) et futur décret du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomie ;
- demandé à être auditionnée dans le cadre de la mission parlementaire confiée le 15 novembre par le Premier ministre à Joëlle Huillier, députée de l'Isère, sur le baluchonnage. Nexem a été auditionnée en janvier 2017.

La commission Protection de l'enfance

Pour mutualiser la réflexion et faire valoir le regard employeur dans le secteur de la protection de l'enfance, la commission, présidée par Marie-Odile Sassier, directrice générale de la Sauvegarde de l'enfance à l'adulte en Ile-et-Vilaine, a travaillé avec la commission Prospective de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (Cnape).

En 2016, l'objet des travaux a porté sur le bien-être de l'enfance et la

jeunesse à l'horizon 2025. Ces travaux de prospective ont été, au cours de l'année 2016, présentés aux différentes délégations régionales de la Cnape et du Syneas. Objectif : exposer aux adhérents les scénarios exploratoires et leurs implications stratégiques pour recueillir leur avis avant la finalisation de l'étude prospective. Les délégués régionaux de la Fegapei étaient également conviés à ces réunions.

La commission Inclusion

Cette commission, présidée par Eric Pliez, directeur général de l'association Aurore et président du Samu social de Paris, a entamé :

- un travail d'information sur l'évolution des politiques publiques avec un focus employeur ;

- une réflexion qui s'est traduite par la production de notes de synthèse et de fiches techniques.

La commission ne s'est pas réunie physiquement en 2016, mais elle a néanmoins participé à l'élaboration et la rédaction d'un questionnaire sur le service civique envoyé aux adhérents Fegapei-Syneas en mai ; ce questionnaire avait pour objectif d'identifier les attentes, besoins et problématiques des adhérents ayant décidé de mettre en œuvre ce dispositif au sein de leurs structures. Les conclusions ont été présentées au Conseil économique, social et environnemental (CESE) en juillet 2016.



Retrouvez la liste des membres des commissions p.74.



⁸ Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées.

⁹ Fichier national des établissements sanitaires et sociaux.

Un engagement de la Fegapei en faveur de l'innovation sociale

Depuis 2010, la Fegapei a promu et soutenu les organismes gestionnaires et les pratiques professionnelles innovantes pour faire émerger des réponses pertinentes aux besoins non couverts des publics fragiles, jusqu'à appuyer leur déploiement en agissant auprès des pouvoirs publics. Cette volonté se traduit en 2016 par le pilotage de cinq projets novateurs au service des personnes en situation de handicap, des professionnels et associations qui les accompagnent. À partir de 2017, leur continuité est assurée par Nexem qui inscrit l'innovation sociale parmi ses axes stratégiques majeurs.

Porter l'innovation auprès des pouvoirs publics pour une inclusion des personnes handicapées en milieu ordinaire : le projet emploi accompagné

2016 est une année charnière pour l'emploi accompagné, dispositif qui vise la sécurisation sur le long terme du parcours professionnel des personnes en situation de handicap qui souhaitent ou travaillent déjà en milieu ordinaire.

Son inscription dans le Code du travail, depuis l'adoption de la loi Travail en août 2016, ouvre la porte de sa mise en œuvre dans toute la France. Cette reconnaissance juridique résulte d'un important travail mené autour d'un amendement gouvernemental élaboré avec la Fegapei et d'autres associations¹⁰, sur la base de l'expérimentation initiée dès 2013 par la fédération avec le soutien de la Fondation Handicap Malakoff Médéric.

Complémentaire des services d'appui à l'insertion profession-



« Cette reconnaissance juridique résulte d'un travail autour d'un amendement gouvernemental élaboré avec la Fegapei et d'autres associations. »

nelle existants, le dispositif d'emploi accompagné se traduit par un accompagnement à la fois professionnel et médico-social, doublé d'un appui-conseil pour l'employeur.

Il est réalisé par un conseiller dédié et intervient sans limitation de durée préétablie et à tout moment du parcours. Il favorise ainsi le maintien dans l'emploi.

Pour informer les acteurs médico-sociaux, les entreprises et le grand public sur ce dispositif mis en place à partir de 2017, la Fegapei et l'Adapt ont conduit des actions de communication communes lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est déroulée au mois de novembre 2016.

2016 est aussi l'année de l'évaluation pour le dispositif expérimenté par la Fegapei avec neuf associations adhérentes réparties dans cinq régions¹¹ (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Hauts-de-France, Pays de la Loire).

Financée par la CNSA et conduite par l'université Paris-Diderot, cette évaluation, dont les résultats seront connus au premier semestre 2017, a pour objectif de finaliser un modèle transférable et pérenne qui favorise une mise en œuvre concertée, structurée et durable de l'emploi accompagné sur tout le territoire. Il donnera lieu à un guide opérationnel destiné aux organismes gestionnaires diffusé courant 2017.

Éviter les ruptures de parcours et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles : les projets « Assistance à la construction du projet de vie » et Aramis

Tout dispositif, service ou outil innovant induit des évolutions des pratiques professionnelles. Les projets « Assistance à la construction du projet de vie » et Aramis illustrent bien l'accompagnement mis en place par la Fegapei sur ce volet essentiel des expérimentations qu'elle pilote.

L'expérimentation « Assistance à la construction du projet de vie »

Soutenue par l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (Ocirp) et les institutions de retraite complémentaire de KLESIA, l'expérimentation « Assistance à la construction du projet de vie » a démarré en janvier 2016. Elle a pour objectif la mise en place d'un dispositif pour accompagner les familles d'enfants en situation de handicap dans leur parcours et leur

recherche de solution, en lien avec la construction du projet de vie de l'enfant et leurs aspirations.

Un professionnel, à ce jour dénommé « Assistant au projet de vie » (APV), est au cœur du dispositif avec une double mission :

- accompagner les familles et leur proche handicapé en se positionnant à leurs côtés, pour les aider à décider et à agir en fonction de leurs propres choix, quel que soit le handicap et l'étape du parcours ;
- nouer des contacts, des coopérations, des partenariats avec les acteurs et les intervenants du territoire et les mettre en réseau en réponse aux besoins des bénéficiaires.

Cette posture et ce positionnement nouveaux nécessitent un accompagnement spécifique des professionnels. Il se traduit par des formations complétées par des journées de travail collectif et des réunions, véritables temps d'échanges et de mise en commun des pratiques. Cette combinaison permet à la fois d'appuyer et d'outiller les intervenants, mais aussi de construire le dispositif à partir des réalités du terrain.



¹⁰ La Fegapei, l'Adapt, l'APF et Messidor, organisations membres fondateurs du Collectif France pour la recherche et la promotion de l'emploi accompagné (CFEA).

¹¹ Adapei 33 - Adapei 69 - Apajh 87 - Centre lillois de rééducation professionnelle (59) - GEIST (53) - Les Papillons Blancs de Bergerac (24) - Les Papillons Blancs de Dunkerque (59) - Route nouvelle Alsace (67) - Un autre regard (60).

Aramis

Le projet Aramis a pour objectif d'expérimenter pour la première fois en France, l'autorégulation, une méthode éprouvée au Canada qui favorise la scolarisation en classe ordinaire à l'école primaire des enfants avec autisme. Soutenue par AG2R LA MONDIALE, l'expérimentation a démarré en janvier 2016 avec l'Adapei de Corrèze, qui est à l'origine du projet, en partenariat avec le rectorat de Limoges.

Méthode cognitivo-comportementale d'apprentissage, l'autorégulation repose sur une démarche ABA¹² conforme aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) et de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) et permet à l'enfant d'assimiler les savoirs-

“Aramis implique la mise en œuvre de pratiques professionnelles nouvelles et communes au sein de la communauté éducative.”

être nécessaires à l'entrée dans les apprentissages.

L'enfant avec trouble du spectre autistique (TSA) est scolarisé à temps plein en classe ordinaire. Il bénéficie de temps dédiés complémentaires où il travaille les difficultés comportementales et cognitives identifiées en classe entière. Un plateau technique médico-social constitué d'éducateurs spécialisés, d'aides médico-psychologiques et d'intervenants libéraux, est situé au sein même de l'école. Précisons que

la méthode est aussi appliquée à tous les élèves et dans tous les lieux de vie (cour, cantine...) favorisant ainsi un environnement pleinement inclusif. Cette innovation implique donc la mise en œuvre de pratiques professionnelles nouvelles et communes au sein de la communauté éducative. Enseignants, intervenants médico-sociaux, personnels périscolaires suivent ainsi la même formation, qui est complétée par de la supervision, véritable coaching sur le terrain de 30 à 40 jours par an.

— Focus —

UN PILOTAGE DES PROJETS QUI S'APPUIE SUR UNE ACTION PARTENARIALE FORTE

La construction et la mise en œuvre des projets innovants portés par la Fegapei reposent sur une logique de cofinancement et de coopération soutenue par une dynamique partenariale structurée. Les projets développés en 2016 s'appuient sur l'engagement de partenaires majeurs de la fédération : le groupe de protection sociale AG2R LA MONDIALE, la Fondation Handicap Malakoff Médéric, les institutions de retraite complémentaire de KLESIA, l'Ocirp, la CNSA et le fonds social européen (FSE).

Le volet expérimental donne également lieu à des partenariats opérationnels avec des associations adhérentes, souvent à l'initiative des dispositifs ou services expérimentés. Ces partenariats font émerger des coopérations fécondes et efficaces entre les expérimentateurs, qui, par

ailleurs, se mobilisent sur leur territoire où ils développent de nouvelles collaborations.

Enfin, chaque expérimentation est évaluée et chaque projet est modélisé dans la perspective d'un essaimage au bénéfice du plus grand nombre. Ces dernières étapes du pilotage des projets font appel à des partenariats externes et/ou scientifiques, comme l'université Paris-Descartes et le laboratoire ACTé de l'université Clermont-Auvergne.

L'année 2016 est aussi celle de la publication, sous la forme d'un recueil de caricatures, des enseignements issus des ateliers collaboratifs autour du handicap psychique, organisés en 2015 par la Fegapei et la Fédération hospitalière de France (FHF) avec le soutien de la mutuelle Intégrance et d'Apicil Prévoyance, entre professionnels du médico-social et du sanitaire dans six régions.

Accompagner les associations et les professionnels dans la transition numérique : les projets LearnEnjoy et Leka

S'approprier les technologies et les usages du numérique est un enjeu majeur pour les associations. Sources de pratiques professionnelles renouvelées au service des besoins et des attentes actuels des publics accompagnés, elles ouvrent le champ des possibles.

LearnEnjoy

Convaincue que les nouvelles technologies sont un levier de déploiement des approches éducatives recommandées par l'Anesm et la HAS pour l'accompagnement des personnes avec autisme, la Fegapei, avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, a lancé en 2013, l'expérimentation d'applications éducatives créées par la société LearnEnjoy spécifiquement pour ce public et sur tablettes tactiles.

Pendant plus de deux ans, 31 établissements et services médico-sociaux dans 9 régions¹³ se sont engagés dans ce projet qui s'est terminé à la fin du mois de juin 2016 par un séminaire sur les résultats et les perspectives de cette expérience. Une synthèse de ce bilan a été publiée dans le même temps. Au total, ce sont 542 personnes qui ont pu être accompagnées (490 enfants et adolescents, 52 adultes).

Parents (279 familles impliquées) et professionnels (366) de l'accompagnement ont été formés ensemble. Leur implication a permis de mettre au point des stratégies éducatives adaptées et facilement transférables. L'outil a impulsé une dynamique nouvelle au sein des établissements. Les



professionnels ont pu faire évoluer leurs pratiques et leur organisation. La modélisation de coopérations efficaces « professionnels – enfants – parents » a permis d'assurer un véritable continuum d'accompagnement entre l'établissement et la maison.

Leka

Dans la continuité de cette action en faveur de la transition numérique, la Fegapei a signé, au mois de mars 2016, un partenariat de trois ans avec la start-up française Leka. Toujours avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, l'objectif est de développer des applications pédagogiques pour le robot éponyme, compagnon ludique et éducatif

des enfants avec autisme.

Adaptés aux besoins éducatifs des enfants avec TSA et conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et de l'Anesm, ces programmes éducatifs, dont le développement bénéficiera de l'appui d'un comité d'experts, seront assortis de livrets pédagogiques et permettront au robot de devenir un véritable média éducatif, en soutien des professionnels, des enseignants et des parents. 2016 était l'année de cadrage pour ce projet, mais aussi celle de la constitution du comité d'experts et de l'élaboration du cahier de charges des applications.

¹² Analyse appliquée du comportement ou Applied Behavioral Analysis, en anglais.

¹³ Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire.

Les actions de lobbying de la Fegapei & du Syneas

Mission : intervenir auprès des pouvoirs publics et des réseaux institutionnels, influencer la construction des politiques publiques en menant des actions ciblées de lobbying.

Les démarches de lobbying de la Fegapei

La Fegapei a poursuivi en 2016 ses relations auprès des cabinets ministériels, des parlementaires, de l'Assemblée des départements de France (ADF), de la CNSA et de l'ensemble des administrations et acteurs institutionnels du secteur. Les sujets qui ont été au cœur de l'actualité sont les suivants :

- le projet Serafin-PH de réforme de la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap, avec une participation au comité stratégique et au groupe de travail national ;
- la mise au point du tableau de bord de la performance de l'Anap avec une participation au comité stratégique ;
- le projet de loi de finances (PLF) pour 2017 et celui de la Sécurité sociale (PLFSS) avec une audition auprès des rapporteurs (Assemblée nationale et Sénat) ;
- la généralisation des CPOM pour le secteur personnes handicapées avec une rencontre avec la DGCS pour la rédaction des décrets budgétaires ;
- l'intégration des ESAT dans le financement assurance maladie via une rencontre avec la DGCS.

La Fegapei a également eu une influence à travers une représentation dans plusieurs instances :

- le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), sa commission permanente, l'assemblée plénière et les commissions de travail ;
- le Comité interministériel du handicap (CIH) ;
- la Conférence nationale de santé ;
- la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) avec un siège au conseil obtenu en novembre 2016 ;
- le Conseil national de la santé mentale (CNSM) avec une participation à l'écriture du décret sur le parcours des personnes handicapées psychiques ;
- le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) ;
- le Comité national d'organisation sanitaire et sociale (CNOSS) ;
- le Comité d'orientation stratégique (COS) de l'Anesm avec une participation et contribution aux travaux relatifs à l'élaboration des RBPP ;
- l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)...

— Focus —

L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES : LE PROJET AJUPID

L'année 2016 a également été l'année de clôture du projet européen d'accès à la justice pour les personnes en situation de handicap (AJUPID), initié et mené par la Fegapei, qui visait à mieux accompagner les personnes handicapées dans l'exercice de leurs droits.

Ce projet a été l'occasion d'organiser un séminaire à destination des magistrats, dont les magistrats français, sur cette thématique et s'est terminé par l'organisation d'une conférence internationale à Sofia en mars 2016.



Les rendez-vous politiques et institutionnels du Syneas

Rendez-vous

- L'Association des départements de France (ADF). Objectif : à l'occasion de la préparation de son congrès d'octobre 2016, l'ADF a organisé une rencontre sur la question de l'avenir des politiques sociales, et plus largement sur la vision que porte le nouvel acteur sur l'évolution des politiques publiques et le positionnement des acteurs associatifs.
- La direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Objectifs : préfigurer les relations de travail en région auprès des interrégions de la PJJ et positionner le futur acteur comme un interlocuteur incontournable sur le volet judiciaire de la protection de l'enfance.
- L'Agence du service civique : rencontre avec Yannick Blanc, président de l'agence et Haut-commissaire à l'engagement civique. Objectif : échanger sur l'utilisation du dispositif dans le secteur social et médico-social, et notamment par les adhérents.
- L'Observatoire national de l'action sociale (Odas). Objectif : envisager des modalités de coopération entre les deux organisations et éventuellement une convention de partenariat en 2017.

Auditions

- Au Conseil économique, social et environnemental (CESE), par Julien Blanchet et Jean-François Serres, tous deux rapporteurs de l'étude du CESE sur le service civique. Objectif : apporter sa contribution à l'étude du CESE sur le service civique en se basant sur le document pédagogique « Comment recourir au service civique », publié par l'association Fegapei-Syneas, et l'enquête réalisée auprès des adhérents de mai à juin 2016.

- Au Sénat, par Philippe Mouiller, sénateur des Deux-Sèvres, rapporteur du projet de loi de finances 2017. Objectif : échanger en particulier sur la politique du handicap.
- Au Sénat, par René Paul Savary, sénateur de la Marne, rapporteur du projet de loi de finances pour la Sécurité sociale pour 2017, autour des mesures relatives au secteur médico-social.

Représentations

Le Syneas a demandé à être représenté au sein :

- du Conseil national de protection de l'enfance (CNPE). Il a rencontré à deux reprises le cabinet de Laurence Rossignol, secrétaire

- d'État, puis ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ainsi que le conseiller du Premier ministre en charge du dossier ;
- du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Le Syneas a rencontré le conseiller du Premier ministre en charge du dossier, ainsi que le cabinet de Pascale Boistard, secrétaire d'État en charge des Personnes âgées et de l'Autonomie, afin de se positionner comme partenaire de référence des pouvoirs publics sur les sujets liés aux personnes âgées, à l'autonomie, à l'enfance et à la famille.



Les structures partenaires de la Fegapei

Firah, Handéo, Handéco

La Fegapei est membre fondateur de trois structures dans le champ du handicap : la Firah, Handéo et Handéco. Revue de leurs actualités 2016.

La Firah

La Firah est la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap, reconnue d'utilité publique depuis 2011¹⁴.

L'année 2016 a été marquée par le lancement de deux appels à projets de recherche appliquée sur le handicap, à l'issue duquel six projets ont été retenus.

L'appel à projets annuel ciblant prioritairement des recherches appliquées sur l'accès à l'éducation, la mobilité, l'avancée en âge, le soutien aux proches aidants et, enfin, les processus de transition entre des établissements résidentiels et des services de soutien à la vie en milieu ordinaire. Les trois projets lauréats traitent du soutien aux aidants, d'outils pour améliorer l'accessibilité d'un site universitaire, ou encore sur l'évaluation de la gestion du stress parental des parents d'enfants ayant le syndrome de Dravet ou vivant d'autres situations complexes.

L'appel à projets autisme et nouvelles technologies a été mené quant à lui en partenariat avec la fondation UEFA pour l'enfance et la fondation Orange. Les trois projets lauréats concernent :

- la conception d'un logiciel permettant d'entraîner des enfants autistes à pratiquer des tâches motrices impliquant la coopération sociale (ex. déplacer une table à deux);
- une plateforme de jeux numériques stimulant l'enfant avec autisme pour améliorer l'attention conjointe et l'imitation;
- l'élaboration d'un cadre permettant l'évaluation et le choix d'applications disponibles adaptées aux besoins de l'enfant.

Le centre ressources recherche appliquée et handicap a poursuivi

ses activités de valorisation de la recherche appliquée notamment avec le catalogue des publications des recherches soutenues par la Firah.



Pour plus d'informations :

- découvrez le site firah.org
- rendez-vous tous les jeudis sur twitter pour découvrir la recherche du jeudi : @FIRAHandicap
- contactez la Firah par mail : pauline.raimbouorg@firah.org



¹⁴ Les membres fondateurs de la Firah sont : la fédération des APAJH, l'Association des paralysés de France (APF) et la Fegapei.

Handéo

Depuis 2007, Handéo, association loi 1901¹⁵, œuvre pour accroître le pouvoir d'agir des personnes handicapées par la mobilisation des parties prenantes du handicap et du domicile. Elle agit donc à la fois sur l'émergence des besoins et une meilleure connaissance des attentes, sur la structuration et la qualité de l'offre de prestations à domicile.

Les faits marquants 2016 :

- l'obtention de l'accréditation du Comité français d'accréditation (Cofrac) pour basculer les labels Cap Handéo Services à la personne en certification de services;
- le déploiement d'un nouveau réseau de correspondants Handéo. Handéo réseau couvre aujourd'hui 17 départements en France, ainsi qu'une région belge (Wallonie);
- l'évolution du projet stratégique avec une dimension plus forte vers le droit commun.



Pour en savoir plus : handeo.fr



Handéco

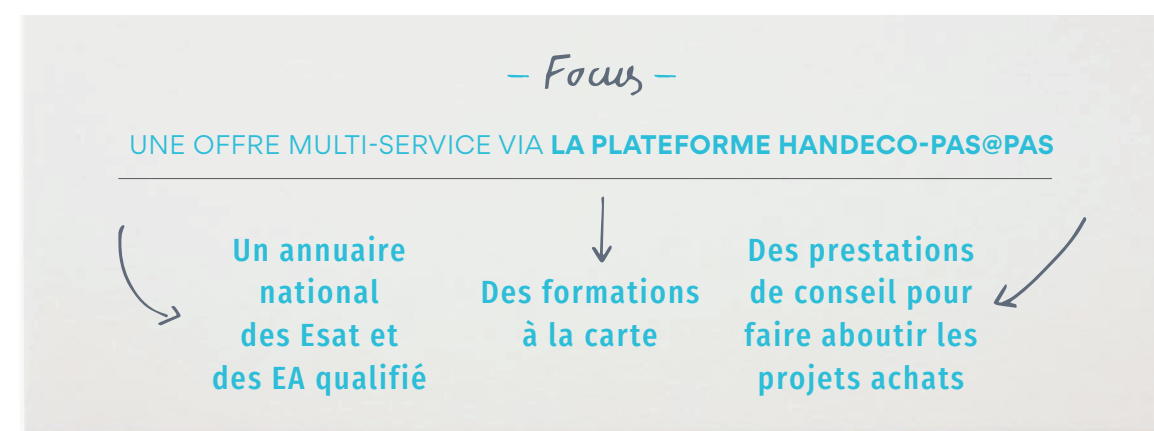
Association loi 1901¹⁶, la finalité d'Handéco est d'accompagner durablement les acheteurs dans leur démarche d'achats socialement responsables et faciliter ainsi les relations commerciales avec les Esat et les entreprises adaptées.

En 2016 Handéco a créé « UBizzz », un nouveau portail web dédié à la collecte des unités bénéficiaires (UB) achats :

- il permet de valoriser 100 % des achats auprès des Esat/EA, en collectant 100 % des UB en un coup et en un clic;
- il permet de disposer d'un tableau de bord, par fournisseur, famille d'achats...



Pour en savoir plus : handeco.org



¹⁵ Les membres fondateurs et associés d'Handéo sont : l'Association des paralysés de France (APF), la fédération des APAJH, l'Association Paul Guinot, la mutuelle Intégrance, l'Unafic, la Fisaf, FFAIMC, Trisomie 21 France, la fédération des aveugles de France, Autisme France, l'Unapeda et la Fegapei.

¹⁶ Créée en 2008 à l'initiative des plus grandes associations et fédérations nationales, dont l'Association des paralysés de France (APF), la fédération des APAJH et la Fegapei.



NEXEM

UNE AUTRE FAÇON D'INCARNER

la fonction employeur

En moins de deux ans, le constat d'un monde qui change et la volonté d'y participer ont permis à la Fegapei et au Syneas de créer la première organisation professionnelle d'employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif. Nexem, plus qu'une réalité, doit être une évidence. Une évidence pour ses adhérents, qui veulent être accompagnés dans un monde complexe et représentés, pour faire vivre leurs valeurs et leurs attentes. Une évidence pour les pouvoirs publics, qui doivent voir en Nexem un acteur qui interpelle, qui propose, qui construit.

Sommaire

- 56- LE PROJET POLITIQUE DE NEXEM
 - 58- L'OFFRE DE SERVICES DE NEXEM
 - 62- UN RÉSEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET EUROPÉEN
 - 64- L'ORGANISATION DE NEXEM
-

Le projet politique de Nexem

au service d'une société inclusive

Plus qu'une simple signature de marque, « employeurs, différemment » représente un engagement collectif pris par Nexem et ses adhérents de porter et d'incarner une vision renouvelée de la fonction employeur, au service d'un projet de société dans laquelle la solidarité et le respect de la différence seraient les pierres angulaires. Retour sur un projet politique défini dès la fin de l'année 2015.

Une ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, pour une société inclusive

Dans un monde en mouvement, au sein duquel le collectif semble perdre de sa force et de sa capacité à construire un projet de société où chacun a sa place, où les contraintes budgétaires prennent parfois le pas sur le projet social, les associations intervenant dans le champ social, médico-social et sanitaire ont une responsabilité accrue de préserver l'accueil et la qualité de l'accompagnement des personnes fragiles. Elles ont aussi, en tant qu'acteur social et économique, la responsabilité de faire bouger les lignes pour participer à la construction d'une société inclusive et participative.

Les acteurs associatifs ont prouvé, au fil des décennies, toute leur capacité à innover et à réinterroger, voire à transformer leur modèle et leurs accompagnements. Pour autant, de nouveaux défis les attendent.



— Focus —

UN PREMIER RENDEZ-VOUS : LES ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES DE 2017

À l'approche des échéances électorales 2017 décisives pour l'avenir de notre pays, Nexem a souhaité faire entendre sa voix et celles de ses associations adhérentes. Pour ce faire, l'organisation a œuvré, dès 2016, à élaborer sa plateforme de propositions politiques issues de l'expérience et de l'engagement quotidien sur les territoires de ses adhérents.

La création de Nexem s'inscrit, en effet, dans la dynamique d'un monde en mutation qui réinterroge nos modes de pensées et d'action, interpelle tous les acteurs face à des

défis majeurs, tels que la remise en cause de la solidarité ou l'émergence d'un monde numérique qui révolutionne la relation de chacun à son environnement. Le secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif se trouve lui aussi à ce carrefour.

Pour peser dans les décisions et les choix qui vont structurer la société demain, Nexem a voulu mettre à profit sa capacité d'action et d'anticipation en interpellant les candidats aux élections présidentielle et législatives à travers une plateforme de propositions construite autour de trois axes forts :

1

La promotion de l'innovation sociale comme levier pour stimuler les programmes expérimentaux et encourager les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves sur les territoires.

2

La reconnaissance de l'action sociale et médico-sociale comme un véritable investissement pour l'avenir. Les politiques publiques qui en découlent génèrent, en effet, des économies à moyen terme en favorisant l'inclusion sociale des personnes fragiles et leur insertion sur le marché du travail.

3

La construction d'une Europe solidaire plus forte, grâce à des politiques et des financements ciblés sur le secteur social et médico-social.

Nexem s'est donné comme ambition de promouvoir ce modèle associatif, tout en l'accompagnant dans ses nécessaires évolutions.

Une vocation : défendre les valeurs qui unissent ses associations adhérentes

Nexem, c'est un collectif fondé sur un socle de valeurs partagées :

- celles de l'économie sociale et solidaire : unis par leur statut d'em-

ployeur, ses adhérents ont choisi de se regrouper pour partager leur expérience et proposer des solutions porteuses de sens et adaptées aux besoins des personnes fragiles, de leur entourage et de celles et ceux qui les accompagnent ;

- celles d'un engagement fondé sur les valeurs républicaines - respect de la démocratie, de la laïcité, des droits fondamentaux et de l'égalité de tous devant la loi, principes

sur lesquels reposent la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Ses adhérents se retrouvent également sur :

- le respect de la dignité et de la place de la personne ;
- la reconnaissance de métiers adaptés et experts ;
- l'attachement au fait associatif, vecteur d'efficacité, d'innovation sociale et de maillage territorial ;
- la promotion d'une société solidaire et inclusive.

L'offre de services Nexem de A à Z

Nexem a développé pour ses adhérents une gamme complète de services autour de neuf domaines d'expertise permettant de couvrir l'ensemble des besoins d'une organisation gestionnaire. Téléconseil, audit et conseil sur site, offre de formations, information, événements et offres partenariales sont les six grandes modalités d'accompagnement proposées par Nexem à ses adhérents.



Une réponse rapide aux questions avec le téléconseil

Les conseillers Nexem répondent aux questions techniques, juridiques, organisationnelles et managériales des adhérents, dans des délais courts, par mail et/ou par téléphone sur toutes les thématiques listées p. 58-59 (hors RH). Les réponses sont à la fois fondées sur la législation et la réglementation en vigueur, ainsi que sur l'expérience des professionnels Nexem.

Une prestation d'audit et de conseil sur site

Les conseillers Nexem proposent, sur demande, à des tarifs préférentiels, une aide personnalisée sur des sujets complexes afin d'aider les associations dans leurs stratégies de déve-

loppement, de gestion, d'organisation et de financement.

La prestation de conseil sur site consiste à apporter une expertise opérationnelle et/ou méthodologique pour la mise en œuvre d'un projet et à éclairer sur les prises de décisions en réponse à une problématique complexe rencontrée au sein de l'association ou de l'établissement.

La prestation d'audit consiste à :

- évaluer l'organisation à l'aide de différents moyens (analyse documentaire, utilisation de référentiels, entretiens...);

- apprécier la situation de façon juste et impartiale;
- présenter un diagnostic et des préconisations lors de la restitution du rapport final sur site;
- proposer une aide sur mesure et de qualité.

L'audit est un moyen de faire un état des lieux de la structure à différents niveaux (opérationnel, organisationnel...), de répondre ou d'anticiper les problématiques actuelles ou futures et d'inscrire les pratiques dans un processus d'amélioration continue.

« Les conseillers Nexem proposent, sur demande, à des tarifs préférentiels, une aide personnalisée sur des sujets complexes. »

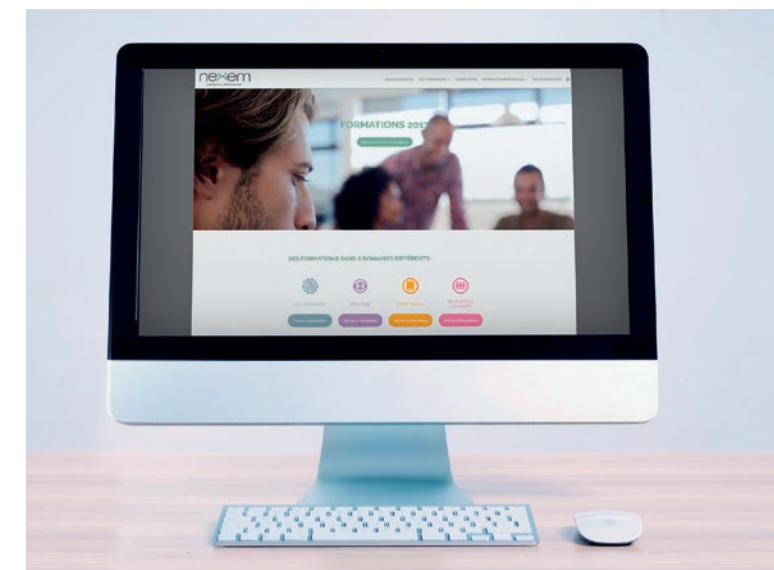


Une offre de formations sur-mesure

Nexem propose, à des tarifs privilégiés, une offre de formations spécialement conçue pour répondre aux besoins et aux attentes des organismes gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux et sanitaires. Les formations sont proposées dans huit domaines différents : accompagnement des usagers, droit social, évaluation et qualité, finances et gestion, gouvernance, management, ressources humaines et stratégie.

Le centre de formation Nexem c'est :

- des formateurs experts avec des connaissances terrain (juristes, conseillers en RH, en finances, en qualité, en gouvernance) et un réseau de partenaires reconnus, spécialistes du secteur social, médico-social et sanitaire;
- une approche pédagogique alternant théorie et pratique, avec une large place laissée à l'échange et aux retours d'expérience pour faciliter la compréhension et le transfert de connaissances et permettre aux stagiaires de mettre en œuvre les acquis de manière opérationnelle;
- des formats de longue ou de courte durée pour s'adapter aux contraintes;
- des formations inter, planifiées par le centre de formation, généralement sur Paris, pour permettre l'échange de pratiques avec des pairs, avec une remise tarifaire à partir du deuxième inscrit de la même structure;
- des formations intra toujours sur-mesure, délivrées directement dans la structure, aux dates souhaitées;
- une évaluation systématique des formations pour améliorer en permanence leur qualité.



Une information ciblée et des analyses sectorielles à forte valeur ajoutée

Nexem propose une information ciblée, en phase avec les besoins de ses adhérents :

- une newsletter hebdomadaire;
- des actualités sur le site nexem.fr;
- un accès en ligne à la base documentaire regroupant des fiches techniques, les 360° (collection de dossiers et de guides pratiques dématérialisée) et des outils;
- des publications très spécifiques telles que l'édition 2017 de la CCN 66 ou des accords CHRS...

Des événements spécialement conçus pour informer et rassembler au sein du réseau

Nexem propose à ses adhérents toute une gamme d'événements :

- des rendez-vous institutionnels (assemblée générale annuelle, séminaires en région, conférence nationale des régions, tour de France annuel...);
- des Matinales d'informations et des clubs RH en région;
- des rencontres « métiers » (petits-déj, groupes de travail...);
- des colloques thématiques sur des enjeux sectoriels ou méta-sectoriels, sur la prospective et l'innovation sociale, etc.

Des offres partenariales préférentielles

Nexem a développé tout un réseau de partenaires experts afin d'accompagner ses adhérents dans leurs différentes problématiques. Des avantages dédiés et des tarifs préférentiels ont été négociés.

Un réseau régional, national et européen *en lien avec les pouvoirs publics*

Forte de l'expérience de ses adhérents et de ses réseaux, Nexem entend dialoguer avec le législateur, le gouvernement, les administrations centrales et locales pour participer à l'élaboration des politiques publiques qui touchent les secteurs d'activité de ses adhérents.

Sur les territoires

Les adhérents de Nexem sont des interlocuteurs réguliers des agences régionales de santé (ARS), des conseils départementaux et régionaux. Ils travaillent également avec les directions départementales de la cohésion sociale, les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, les directions interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse...

Au niveau national

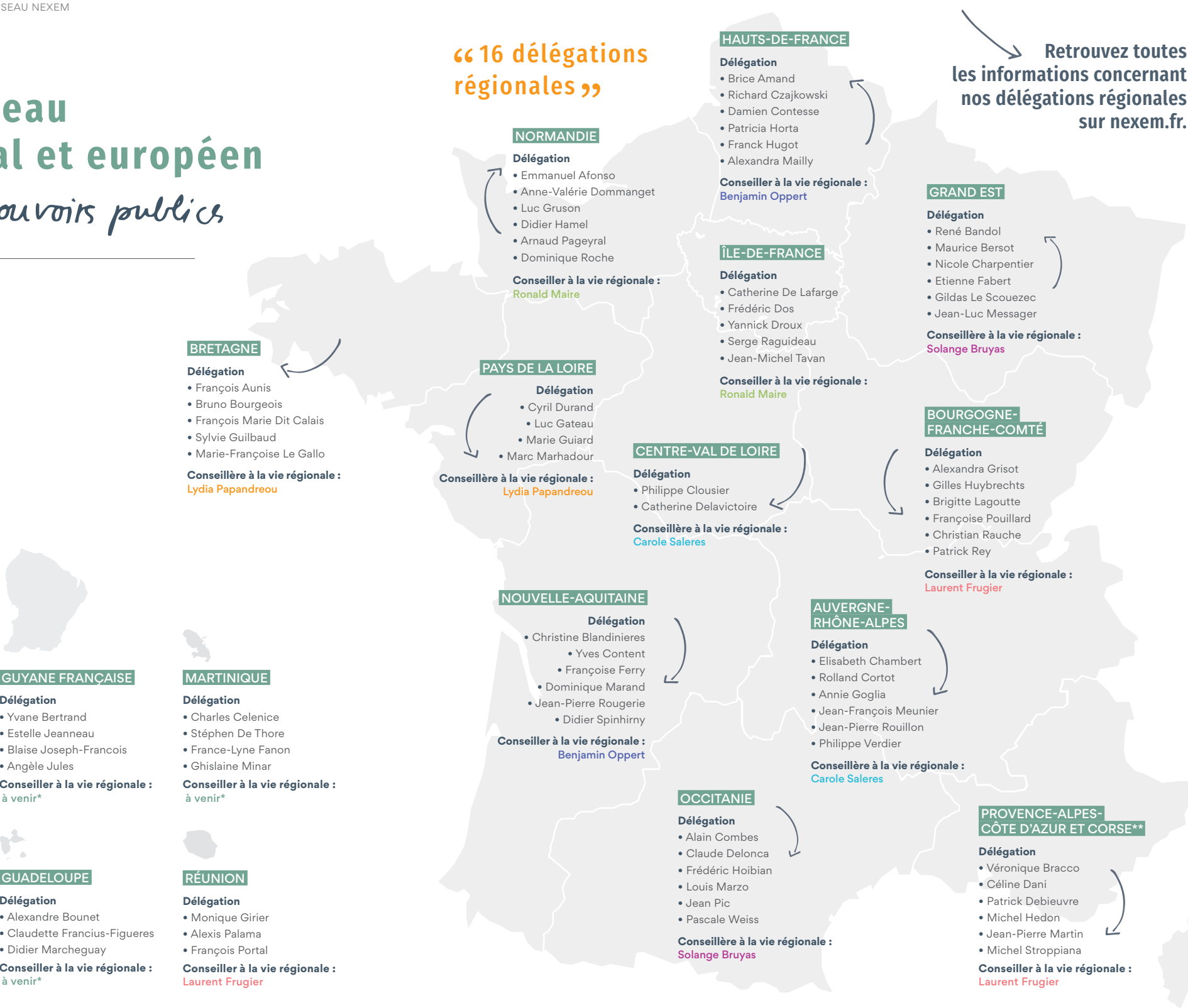
Nexem participe activement à de nombreuses instances : par exemple, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC), la Conférence nationale de santé (CNS), le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop) au titre de l'UDES.

Au niveau européen

Nexem est membre du Centre des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP) et de l'Association européenne des prestataires de service pour les personnes en situation de handicap (EASPD).

« 16 délégations
régionales »

Retrouvez toutes
les informations concernant
nos délégations régionales
sur nexem.fr.

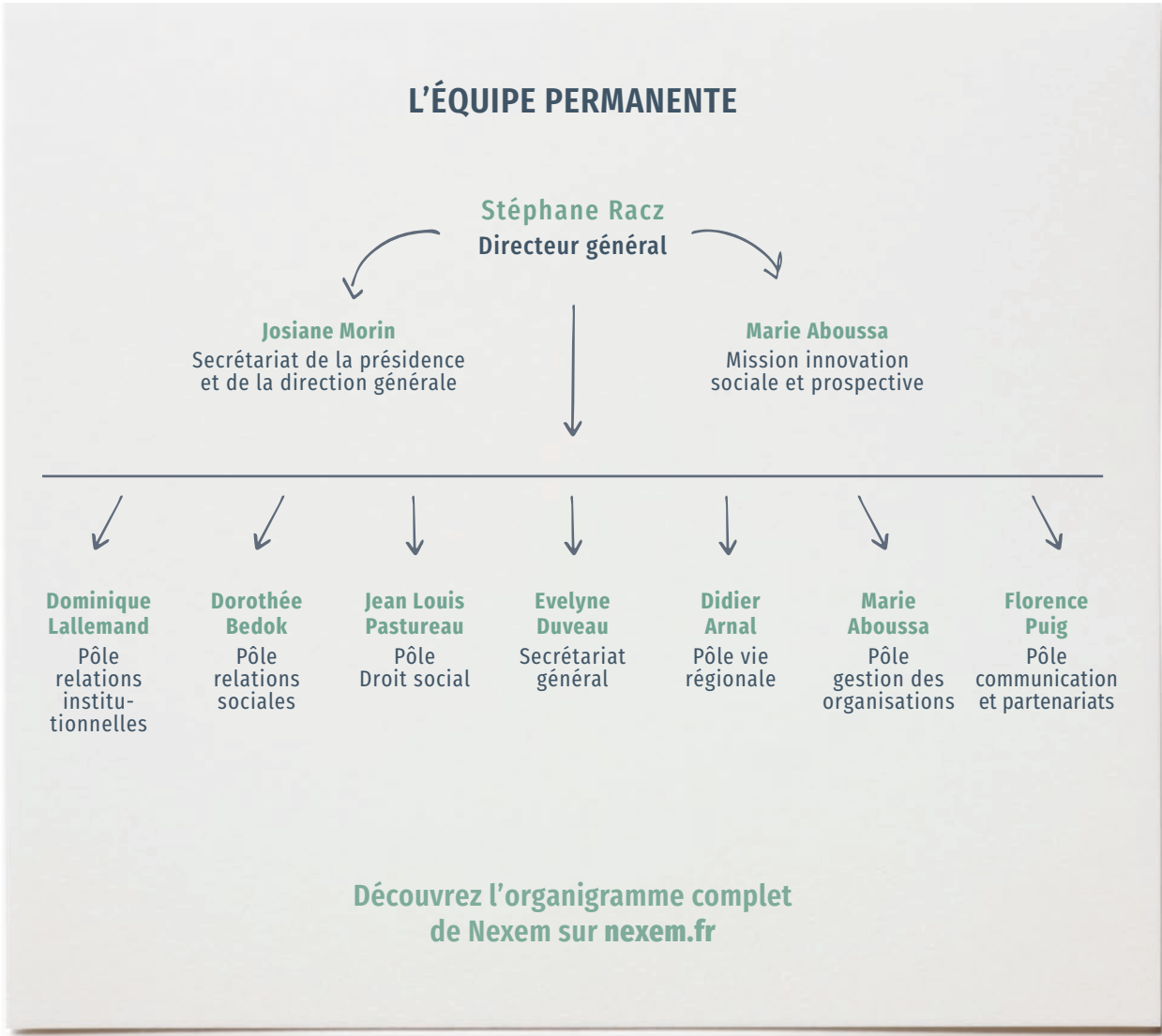


*En lien avec la mise en place du plan spécifique d'action DOM.

**La Corse et la Provence-Alpes-Côte d'Azur sont deux régions distinctes mais elles ont été rassemblées dans une même délégation régionale.

L'organisation de Nexem

Les équipes & la gouvernance



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

Président

- **Guy Hagège**
Afipaeim

Président délégué

- **Alain Raoul**
Association Anne-Marie Rallion

Vice-présidents

- **Nicole Charpentier**
Realise
- **Thierry Mathieu**
Adapei de l'Orne
- **Michel Caron**
ALEFPA

Trésorier

- **Hervé Vandermeersch**
Ariane

Secrétaire général

- **Jean-Marie Poujol**
CDSEA

Membres du bureau

- **Christian Bazetoux**
Udaf de l'Essonne
- **Christine Blandinières**
Adapei des Landes

- **Francis Bouten**
Moissons nouvelles
- **Philippe Calmette**
FISAF
- **Sylvain Connangle**
Association Sainte-Marthe La Madeleine
- **Patrick Contois**
Association Serena
- **Catherine De Lafarge**
Papillons Blancs des rives de Seine
- **Marc Frasca**
Adapei du Morbihan
- **Sandra Poulain**
Association varoise pour la réadaptation sociale

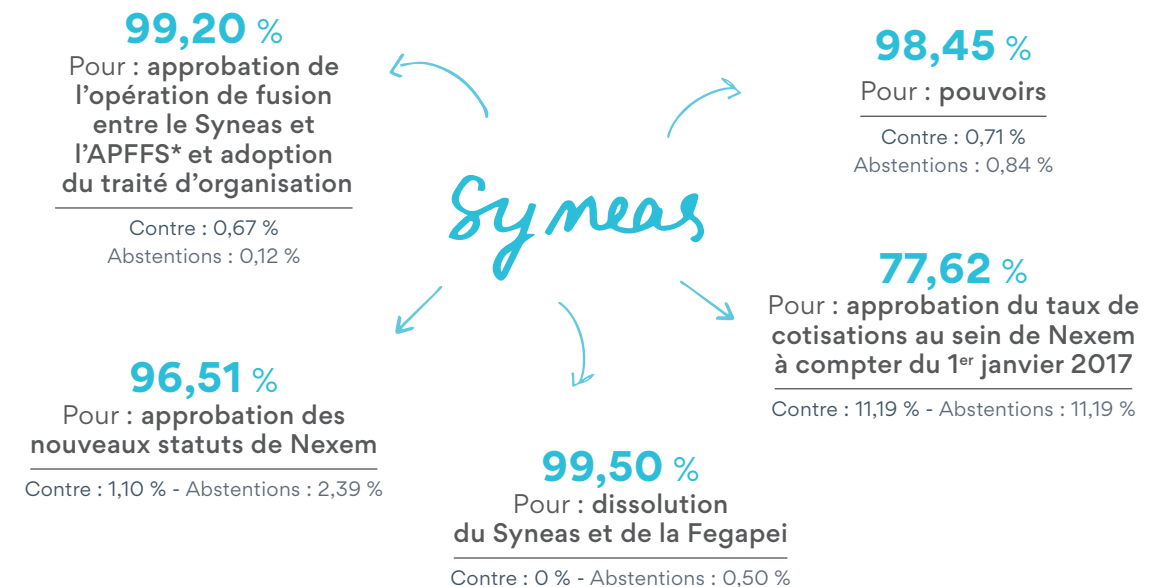
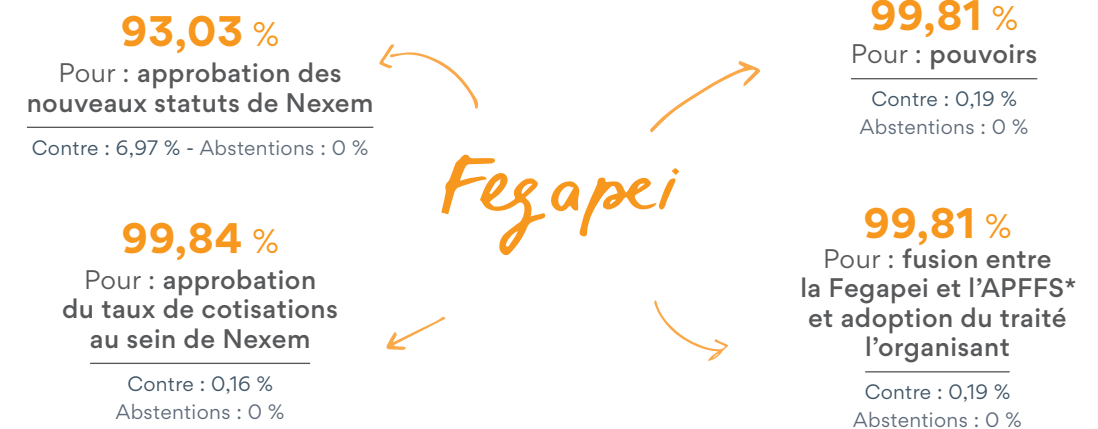
Administrateurs

- **Catherine Abeloos**
Revivre
- **René Bandol - Arsea**
- **Gérard Boyer - IRTS L-R**
- **Pascal Bruel - ANAIS**
- **Élisabeth Chambert**
Adapei de l'Ardèche
- **Jacques Daniel**
Trisomie 21 France
- **Patrick Debieuvre**
Adapei du Var
- **Alain Duconseil**
La Vie active
- **Patrick Enot**
Association Les Ecureuils
- **Odile Faussemagne**
Association Jean Cotxet
- **Michel Gocel**
Le Relais Fomal
- **George Habran-Méry**
Adapei de Guyane
- **Moufid Hajjar - Rénovation**
- **Dominique Halnaut - Adages**
- **Frédéric Karinthe**
Un autre regard
- **Roger Leconte**
FENAMEF
- **Gildas Le Scouezec**
Adapei Papillons Blancs d'Alsace
- **Francine L'hour**
Udaf du Finistère
- **Jean-Luc Messenger**
Apei de l'Aube
- **Manuel Pélissié**
IRTS Parmentier Île-de-France
- **Line Romero**
APSH 34
- **Jean-Pierre Villerot**
Alged
- **Ghyslaine Wanwanscappel**
Fondation des Amis de l'atelier
- **Dominique Wiart**
Papillons Blancs de Dunkerque

ANNEXES

Résultats des votes des AGE

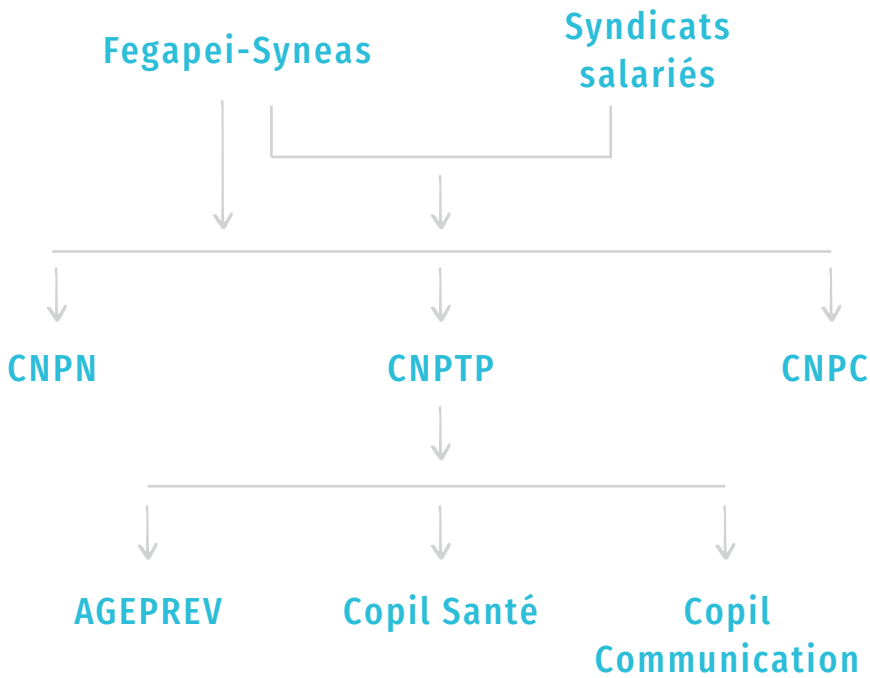
du 12 juillet 2016



*Association de préfiguration pour la fusion entre la Fegapei et le Syneas

Les lieux de négociation et les instances associées

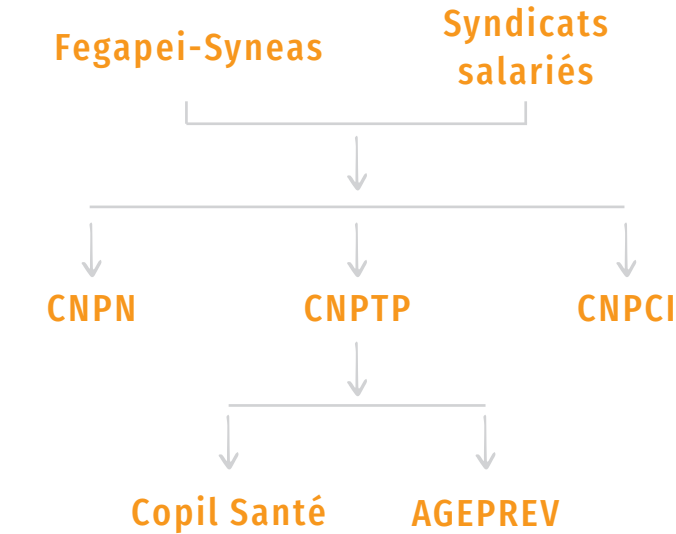
La CCN66



LES NÉGOCIATEURS AU NIVEAU DE LA CCN 66 - CNPN ET CNPTP :

• Christian Bazetoux Directeur général de l'Udaf de l'Essonne	• Jean-Pierre Villerot Président de l'Alged	• Laurent Devred Responsable des ressources humaines, AFAPEI du Calaisis
---	---	--

Les accords CHRS



LES NÉGOCIATEURS AU NIVEAU DES ACCORDS CHRS

CNPN ET CNPTP :

- **Michel Gocel**
Directeur général de l'association le Relais Fomal
- **Nathalie Kretzer**
Directrice de l'ARS

la branche

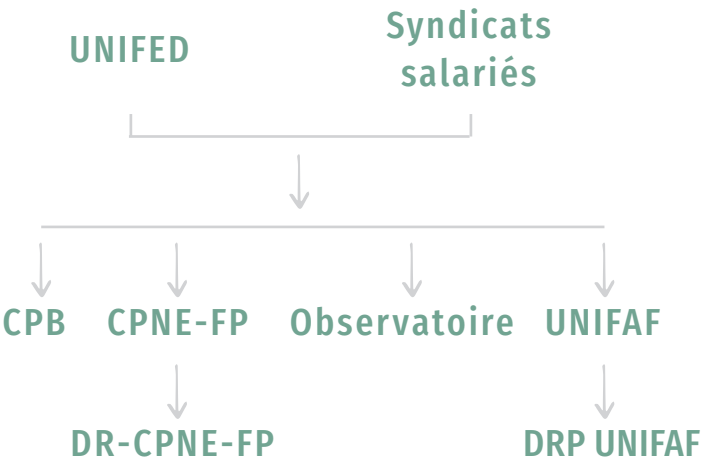
LES NÉGOCIATEURS AU NIVEAU DE LA BRANCHE SANITAIRE, SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

CPB :

- **Jean-Marie Poujol**
Vice-président du CDSEA
- **Thierry Mathieu**
Président de l'Adapei de l'Orne
- **Christian Bazetoux**
Directeur général de l'Udaf de l'Essonne
- **Jean-Marc Legrand**
Administrateur des Papillons Blancs 76

CPNE-FP :

- **Jean-Marie Poujol**
Vice-président du CDSEA
- **Xavier Dondey**
DRH de l'Adapei de Loire-Atlantique



Tous les acronymes sont explicités dans le glossaire en p. 75 à 76.

Les commissions RH et Sociale

et les groupes de travail

COMMISSION RH

Présidente

- **Sandra Poulain**
directrice générale
de l'AVRS (Paca)

Dialogue social

Animateur

- **Antoine Cercey***
ACSEA

Participants

- **Corinne Bayaert**
Apei de Lens
- **Audrey Bezin**
Association Les Papillons
Blancs, Hazebrouck
- **Catherine Bloch**
Association du Prado
- **Thérèse Bony**
Association Chrysalide
- **Constance Bouchend'Homme**
Adapei 60
- **Rachel Dufour**
GCSMS Hesperia 71

- **Hanifa Gavaud**
Association SPReNe
- **Francis Hery**
Association Les Papillons
Blancs de Reims
- **Jean Koum**
Association Olga Spitzer
- **Ludovic Lacourt**
Adapei 53
- **Eric Leroy**
Apei Saint-Omer
- **Dominique Marand**
APLB
- **Vincent Meunier**
Association Les Papillons
Blancs de Beaune et sa région
- **Gérard Sanvicens**
Association Le Rayon de Soleil
de Pomeyrol
- **Frédéric Sergent**
Apei de l'Aube
- **Mathieu Thiebault**
ADSEA
- **Sophie Touati**
Apei de Thionville
- **Anne Verny**
Association Les Amis
de l'atelier

Santé au travail

Animateur

- **Christophe Pouliquen***
DRH de l'association
Kan Ar Mor

Participants

- **Audrey Bezin**
Association Les Papillons
Blancs, Hazebrouck
- **Joévin Coiffard**
CESAP
- **Delphine Dutto**
Apei de la boucle de la Seine
- **Françoise Ferry**
Alsea
- **Nathalie Kretzer**
ARS
- **François Lelievre**
Fondation Armée du salut
- **Alexandre Muller**
Adapei du Var
- **Marc Pimpeterre**
Udaf 34
- **Frédéric Sergent**
Apei de l'Aube
- **Sophia Tamboukti**
Apei Dunkerque
- **Didier Vandewalle**
Association Les Papillons
Blancs de Tourcoing
- **Audrey Wissler**
Association
Les Amis de l'atelier

Assistants familiaux

Animatrice

- **Bénédicte Aubert**
DG de la fondation Grancher

Participants

- **Cathy Blanc-Chardan**
PF Aogpe
- **Chantal Heidocker**
AEAFA
- **Ludovic Lacourt**
Adapei 53
- **Dominique Marand**
APLB
- **Anne-Marie Martinez**
Association Jean Cotxet
- **Maude Massou**
AE des Autas
- **Bruno Proust**
SEA en Ille-et-Vilaine
- **Véronique Recamier-Hameline**
Cesap
- **Claire Rosier**
SLEA
- **Marie-Thérèse Savignet**
ABPE
- **Nathalie Stagge**
AVVEJ
- **Marie Treyve**
Association Jean Cotxet

Formation professionnelle

Animatrice

- **Pascale Weiss**
DG de l'association L'Eau vive

Participants

- **Ludivine Daniel**
AAJB
- **Catherine Delavictoire**
Adapei de l'Indre
- **Rachel Dufour**
GCSMS Hesperia 71
- **Cyril Durand** - Sauvegarde
de l'Enfance 44
- **Eric Leroy** - Apei de Saint-Omer
- **Alexandra Mailly**
La Vie active
- **Sylvie Maura** - Adapei
des Hautes-Pyrénées
- **Catherine Morgenthaler**
Association Kerhivan
- **Sylvie Pape** - Agapei
- **Manuel Pelissié**
IRTS Parmentier
- **Bénédicte Piffeteau** -
AG CAT-Foyer
Les Ateliers du Douet
- **Yann Reverchon** - GCSMS
Les Papillons Blancs 68
- **Josiane Ripert**
Association Henri Rollet
- **Camille Roche**
Fondation Sonnenhof
- **Jean-Christophe Salansy**
Association Les Amis de l'atelier
- **Catherine URY**
Association Au fil de la vie
- **Annick Vergara-Almandoz**
Association Les Papillons
Blancs d'Albertville

Métiers Emplois- Compétences

Animatrice

- **Stéphanie Duvert**
DRH de l'Adages

Participants

- **Thérèse Bony**
Association Chrysalide
- **Constance Bouchend'Homme**
Adapei 60
- **Damien Cattenoz**
Le Relais Fomal
- **Gérald Covas**
Fondation Méquignon
- **Fabienne de Courbeville** - ARI
- **Karine Fiba** - Association Les
Papillons Blancs de Roubaix
- **Hanifa Gavaud**
Association SPReNe
- **Francis Hery** - Association
Les Papillons Blancs
de la région de Reims
- **Catherine Iracane** - AVEFETH
- **Lydia Le Guen** - AAPH
- **Francisco Mananga**
Apajh Nord
- **Clairette Marteau**
Adapei de la Sarthe
- **Véronique Moeuf Courtois**
ALGED
- **Laurence Murienne**
Apei du Grand Montpellier
- **Charlotte Ousset** - Association
Les Amis de l'atelier
- **Stéphane Pareil** - ARSEAA
- **Christelle Prieur** - Udapei 59
- **Mathieu Thiebault** - ADSEA
- **Corinne Thiollet** - Association
Moissons nouvelles

* Participants à la commission RH plénière

Qualité de vie au travail

Animateur

- Jean Pineau
DG de l'association Jean Cotxet

Participants

- Gérald Covas
Fondation Méquignon
- Delphine Dutto
Apei de la boucle de la Seine
- Caroline Fierobe
Rénovation
- Marie Guiard
Association Chanteclair
- Sophie Heinry
Fondation BELLAN
- Catherine Iracane
AVEFETH
- Lydia Le Guen
AAPH
- François Lelièvre
Fondation Armée du salut
- Francisco Mananga
Apajh Nord
- Clairette Marteau
Adapei de la Sarthe
- Sylvie Maura
Adapei des Hautes-Pyrénées
- Stéphane Pareil
Arseaa
- Sandra Poulain
AVRS
- Pierre Ribeiro
La vie au grand air
- Dominique Souvignet
Adapei de la Drôme
- Sophia Tamboukti
Apei Dunkerque
- Didier Vandewalle
Association Les Papillons Blancs de Tourcoing

Santé au travail

Animateur

- Christophe Pouliquen
DRH Kan Ar Mor

Participants

- Audrey Bezin
Association Les Papillons blancs, Hazebrouck
- Joévin Coiffard
Cesap
- Delphine Dutto
Apei de la boucle de la Seine
- Françoise Ferry
Alsea
- Nathalie Kretzer
ARS
- François Lelièvre
Fondation Armée du salut
- Alexandre Muller
Adapei du Var
- Marc Pimpeterre
Udaf 34
- Frédéric Sergent
Apei de l'Aube
- Sophia Tamboukti
Apei de Dunkerque
- Didier Vandewalle
Association Les Papillons Blancs de Tourcoing
- Audrey Wissler
Fondation Les Amis de l'atelier

Transformation et accompagnement du changement

Animatrice

- Alexandra Mailly
DRH La Vie active

Participants

- Catherine Bloch
Association du Prado
- Damien Cattenoz
Le Relais Fomal
- Antoine Cercey - ACSEA
- Frédéric Lauferon - APCARS
- Stéphane Pareil - ARSEAA
- Sandra Poulain - AVRS

Temps de travail

- Thérèse Bony -
Association Chrysalide
- Damien Cattenoz -
Le Relais Fomal
- Ludivine Daniel - AAJB
- Cyril Durand - Sauvegarde de l'Enfance 44
- Marie Guiard
Association Chanteclair
- Serge Jentzger - Association Anne-Marie Javouhey
- Jean Koum - Association Olga Spitzer
- Katell Le Pen - Adapei 56
- Alexandra Mailly
Association La Vie active
- Catherine Morgenthaler
SRH Kerhivan
- Alexandre Muller
Adapei du Var
- Sylvie Pape - Agapei
- Bénédicte Piffeteau - AG CAT-foyer Les Ateliers du Douet
- Nathalie Stagge - AVVEJ
- Annick Vergara-Almandoz
Association Les Papillons Blancs d'Albertville
- Pascale Weiss
Association L'Eau vive
- Audrey Wissler - Fondation Les Amis de l'atelier

COMMISSION SOCIALE

Président

- Thierry Mathieu
Président de l'Adapei de l'Orne

Participants

- Christian Bazetoux
Udaf 91
- Francis Bouten
Moissons nouvelles
- Franck Briey
Adapei de la Meuse
- Daniel Chourlin
Association Les Papillons Blancs d'Albertville
- Sylvain Connangle
Ehpad La Madeleine
- Patrick Contois
Association Serena
- Patrick Debieuvre
Adapei 83
- Claude Delonca
AFDAIM
- Laurent Devred
Afapei du Calais
- Xavier Dondey
Adapei 44
- Cyril Durand
Adesa 44
- Stéphanie Duvert
Adages
- Michel Gocel
Association Le Relais Fomal
- Alexandra Grisot
Acodege
- Chantal Grossmann
Assage
- Christophe Itier
Sauvegarde du Nord
- Benoît Lacave
Association Les Papillons Blancs de Bergerac

- Maurice Leduc
Association Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing
- Jean-Marc Legrand
Les Papillons Blancs 76
- Marc Marhadour
Adapei 44
- Manuel Pelissié
IRTS Parmentier
- Françoise Perrier
Adapei 22
- Thierry Perrigaud
Association Rénovation
- Jean-Marie Poujol
Sauvegarde de l'Essonne
- Alain Raoul
Fondation Anne-Marie Raillon
- Emmanuel Renninger
Éducation et Joie
- Jean-Pierre Rouillon
Association de gestion du centre thérapeutique et de recherche
- Vincent Routier - Alefpa
- Marie Odile Sassier
SEA en Ille-et-Vilaine
- Dorothee Schabelman
Association Gombault Darnaud
- Frédéric Sergent
Apei de l'Aube
- Mathieu Thiebault
Sauvegarde 42
- Jean-Pierre Villerot
ALGED
- Ghyslaine Wanwanscappel
Fondation Les Amis de l'atelier
- Jean-Claude Wertheimer
Papillons Blancs Rives de Seine

Groupe de travail stratégique Formation professionnelle

Animateur

- Manuel Pelissié
DG de l'IRTS Parmentier Île-de-France

Participants

- Lionel Belkhirat
Association du Prado
- Franck Briey
Adapei de la Meuse
- Patrick Contois
Association Serena
- Laurent Devred
AFAPEI du Calais
- Xavier Dondey
Adapei 44
- Cyril Durand
Sauvegarde de l'Enfance 44
- Caroline Fierobe
Association Rénovation
- Chantal Grossmann
Assage
- Jean-Marc Legrand
Les Papillons Blancs 76
- Bernard Lemaignan
Arafdes
- Arnaud Pageyral
Association Les Nids
- Jean-Marie Poujol
Sauvegarde de l'Essonne
- Marie-Pierre Sarat
Institut méditerranéen de formation

Les commissions sectorielles

Handicap

Président de la commission

- **Patrick Enot**
Administrateur de l'association les Écureuils

Participants

- **René Bandol**
Arsea
- **Roselyne Brault**
Cesap
- **Jean-Claude Cargnelutti**
FG PEP
- **Michel Dumont**
Arisse
- **Maurice Leduc**
Les Papillons Blancs
- **Valérie Lochen**
ARIMC Rhône-Alpes

Protection de l'enfance

Présidente de la commission

- **Marie-Odile Sassier**
Directrice générale de la SEA Ille-et-Vilaine

Représentation à la commission prospective de la Cnape

- **Dominique Roche**
ACSEA 14

Inclusion

Président de la commission

- **Eric Pliez**
Directeur général d'Aurore et président du Samu social

Participants

- **Catherine Abeloos**
Association Revivre
- **Remi Bernard**
Accueil et Réinsertion sociale
- **Pascale Fourrier**
Association Communauté jeunesse
- **Yvon Lebre**
Association Moissac Solidarité
- **Michel Loubes**
Association Moissac Solidarité
- **Brigitte Marion**
AASEA
- **Philippe Rongère**
CHRS l'Étape

Personne âgée

Président de la commission

- **Sylvain Connangle**
Directeur de l'Ehpad La Madeleine

Participants

- **Bruno Fonlupt**
Ehpad Maison Saint-Joseph
- **Chantal Grossmann**
Association Assage
- **Anne Laffitte**
Association l'Esququette
- **Roger Leconte**
Fenamef
- **Karim Louzani**
Territoire métropole lilloise Afaji
- **Valérie Mercier**
Ehpad Résidence Boris Antonoff (Armée du Salut)
- **Koldo Robles**
Adapa
- **Pierre Roux**
GCSMS Palaos

Liste des acronymes

A

Accords CHRS : accords collectifs de travail applicables dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes

Adapt : association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

ADF : assemblée des départements de France

AGEPREV : association de gestion de la prévoyance de la CCN66

AJUPID : Access to Justice for Persons with Intellectual Disabilities

Anap : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux

APF : association des Paralysés de France

APV : assistant projet de vie

ARS : agences régionales de santé

B

BASS : branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

C

CCN 66 : convention collective du 15 mars 1966

CCUE : convention collective unique étendue

CDCA : conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie

CDSEI : comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales

CEEP : centre des employeurs et entreprises délivrant des services publics

CESE : conseil économique social et environnemental

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CIF-CDI : congé individuel de formation des contrats à durée indéterminée

Cnape : convention nationale des associations de protection de l'enfant

CNSA : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CNPC : commission nationale paritaire de conciliation

CNPE : conseil national de protection de l'enfance

CNPN : commission nationale paritaire de négociation

CNPTP : commission nationale paritaire technique de prévoyance

CPNE-FP : commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle

CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Crefop : comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

CRSA : conférences régionales de santé et de l'autonomie

CTS : conseil territorial de santé

D

DGCS : direction générale de la cohésion sociale

DGT : direction générale du travail

E

EA : entreprise adaptée

EASPD : European Association of Service Providers for Persons with Disabilities

EPRD : état prévisionnel des recettes et dépenses

ERP : établissement recevant du public

Esat : établissement et service d'aide par le travail

ESMS : établissements sociaux et médico-sociaux

ETP : équivalent temps plein

F

FHF : fédération hospitalière de France

Firah : fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap

FSE : fonds social européen

G

GHT : groupement hospitalier de territoire

GPEC : gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Grath : groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap

GVT : glissement vieillesse technicité

H

HAS : Haute autorité de santé

HCFEA : Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

IDAES : Institut des dirigeants
et acteurs de l'économie sociale

0

ODPE : observatoire départemental
de la protection de l'enfance

OETH : obligation d'emploi des travailleurs handicapés

OPCA : organisme paritaire collecteur agréé

OPE : organisation professionnelle d'employeurs

P

PJJ : protection judiciaire de la jeunesse

R

RBPP : recommandation de bonnes pratiques professionnelles

RSO : responsabilité sociétale
des organisations

T

TSA : trouble du spectre autistique

U

UDES : union des employeurs
de l'économie sociale et solidaire

Unifed : union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif

NOTES



En utilisant **Cocoon Silk** plutôt qu'un papier non recyclé, votre impact environnemental est réduit de :



Sources : L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.



Siège social : 14, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris

Bureaux : 3, rue au Maire - 75003 Paris

Tél. 01 55 45 33 00 - Fax 01 55 45 33 01 - Mail : nexem@nexem.fr

Retrouvez toutes les informations Nexem sur www.nexem.fr - Suivez-nous sur [!\[\]\(030805e781ca911e8f1e50e711428c55_img.jpg\)](#) [!\[\]\(f1e9d1d1310d3dd23d5c7f640375c312_img.jpg\)](#) [!\[\]\(465e65a785271ae6e9fcde93cdc14c80_img.jpg\)](#) @Nexem_actu